



**IMMIGRATION**  
La famille Barlagne évite  
l'expulsion du Canada  
Page A 3



**SYRIE**  
L'état d'urgence en vigueur  
depuis 1963 a été abrogé  
Page B 6

www.ledesvoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CII N° 87

LE MERCREDI 20 AVRIL 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

CONSTRUCTION

## Québec veut changer les règles du jeu

Une consultation s'amorce sur des « sujets délicats »

KATHLEEN LÉVESQUE

Québec veut mater le monde de la construction en écartant notamment les syndicats du placement de la main-d'œuvre et en les obligeant à une reddition de comptes. Pour y parvenir, une vaste consultation des différents joueurs de l'industrie débutera en mai.

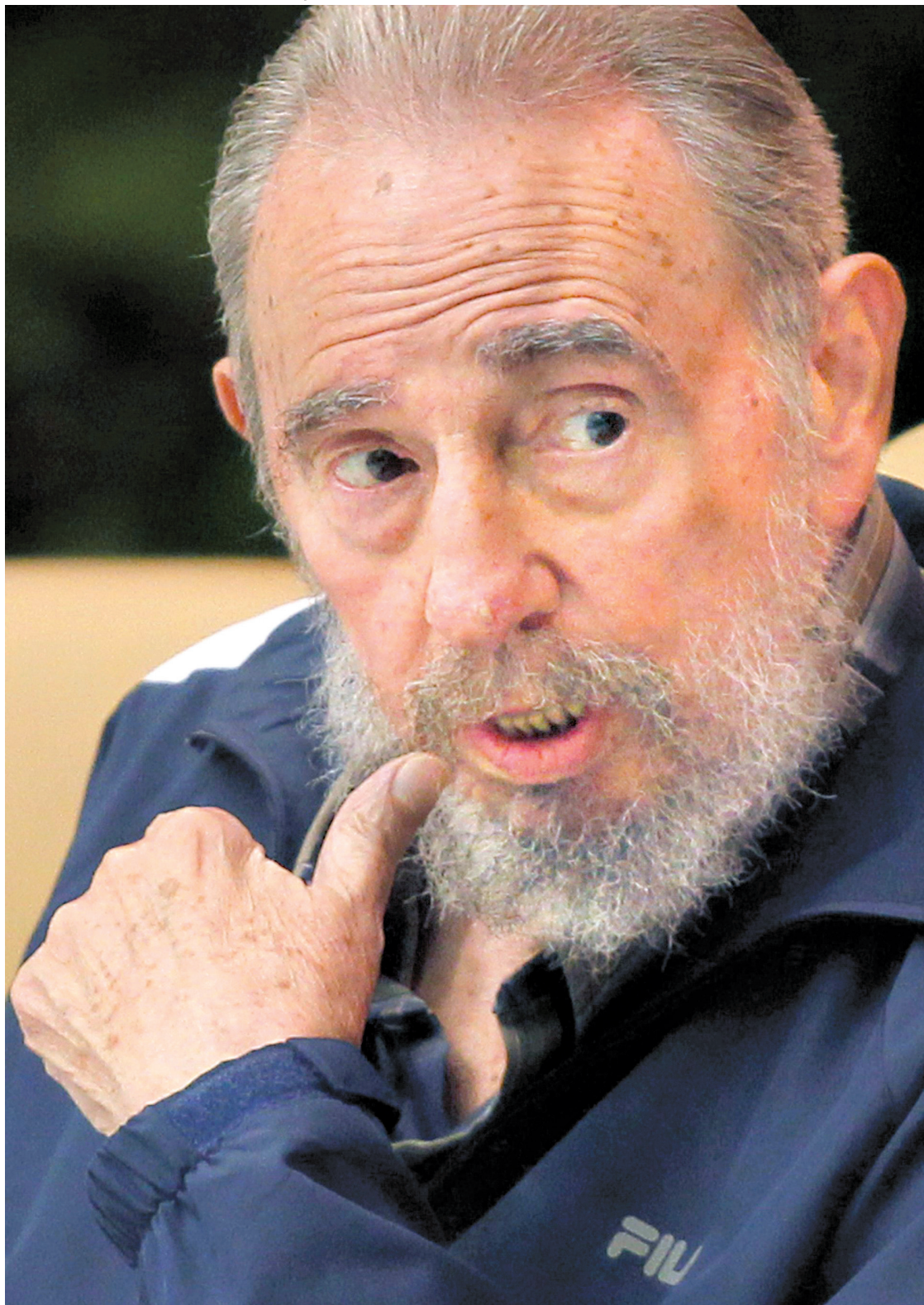
« Nous savons que ce sont des sujets délicats et que les solutions ne feront peut-être pas l'unanimité », a reconnu, d'entrée de jeu, le ministre du Travail, Lise Thériault, qui a annoncé hier ses intentions.

Mme Thériault était accompagnée de Diane Lemieux, p.-d. g. de la Commission de la construction du travail (CCQ), avec qui le gouvernement mènera l'opération de consultation. Mme Lemieux a assuré que l'industrie est consciente de la nécessité de « donner un coup de jeunesse » au cadre qui régit la construction.

Ainsi, les propositions qui découleront des travaux devraient permettre une modernisation de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, communément appelée R-20. La ministre Thériault prévoit présenter des modifications législatives dès l'automne prochain.

VOIR PAGE A 10: CONSTRUCTION

## FIDEL CASTRO QUITTE LA DIRECTION DU PARTI



ENRIQUE DE LA OSA REUTERS

Fidel Castro est apparu hier à la tribune du VI<sup>e</sup> congrès du Parti communiste tenu dans un grand centre de conférences de la capitale cubaine, La Havane.

CUBA

## Dernier acte de la « succession »

Pour la première fois depuis la fondation du Parti communiste cubain, en 1965, Fidel Castro ne fait pas partie du Comité central. L'icône révolutionnaire a renoncé hier à sa dernière charge officielle.

GÉRARD THOMAS

« J'ai ressenti de la douleur quand j'ai vu que certains me cherchaient à la tribune. Mais je ne peux plus faire ce que j'ai fait tant de fois. » Dès l'ouverture du VI<sup>e</sup> congrès du Parti communiste cubain, lundi, Fidel Castro avait annoncé la couleur dans une lettre publiée par la

presse locale: sa santé et son âge, 84 ans, ne lui permettent plus d'occuper une fonction officielle à plein temps. Hier, il a pourtant fait une nouvelle fois le déplacement à la tribune pour céder sa dernière charge et renoncer au poste de premier secrétaire du comité central du PC qu'il occupait depuis la création du parti en 1965. Son frère Raúl, 80 ans le 3 juin, a immédiatement été désigné à sa place.

Un autre octogénaire de poids, José Ramón Machado Ventura, a été nommé deuxième secrétaire pour remplacer le nouveau promu. Depuis 1990, ce médecin sans grand charisme, issu de la « vieille garde » révolutionnaire, occupe le poste

VOIR PAGE A 10: CASTRO

UNITÉ PERMANENTE ANTICORRUPTION

## Pourquoi Montréal et pas Laval ?

L'opposition accuse le gouvernement Charest de protéger le maire Vaillancourt

ROBERT DUTRISAC

Québec — L'opposition officielle a accusé, hier, le gouvernement libéral de vouloir protéger le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, en n'ordonnant pas une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) sur l'administration de cette ville comme il l'a fait pour Montréal.

Après que le maire de Montréal, Gerald Tremblay, eut obtenu la tête du président du conseil municipal, Claude Dauphin, la semaine dernière, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, avait demandé à l'UPAC d'enquêter sur l'administration de la ville de Montréal. Or le gouvernement n'a pas jugé bon de demander pareille enquête pour Laval après les révélations du député de Vimont, Vincent Auclair, qui a affirmé que le maire de Laval lui avait offert une enveloppe contenant de l'argent comptant. « Qu'est-ce que ça prend de

« Quel type d'aide le maire de Laval apporte-t-il au Parti libéral lors des élections ? »

VOIR PAGE A 10: LAVAL



REUTERS

GOLFE DU MEXIQUE

## Un an après la grande marée noire

■ À lire en page A 5



**Elections fédérales 2011**

**La chronique de Manon Cornellier** L'exception québécoise, Page A 6

**NPD** Françoise Boivin crie à la campagne de dénigrement, Pages A 6 et A 7

**Téléphone** Les libéraux se disent victimes d'une tactique déloyale, Page A 6

**ledesvoir.com/blogue-electoral** Regard sur l'impact des baisses d'impôt aux entreprises

## QUI A DIT ?

« Le Parti de la loi naturelle aussi aspirait au pouvoir »  
Réponse en page A 7

## INDEX

7 783 13 10 28 31 11 17	Annnonces.....	B 8
	Avis publics.....	B 7
	Carrières.....	B 4
	Décès.....	B 8
	Météo.....	B 3
	Mots croisés.....	B 6
	Sudoku.....	B 6
	Télévision.....	B 9

## Desjardins, le nouvel album

# Pour ne pas désespérer tout seul

Sept ans après *Kanasuta*, voici *L'Existoire*, ou l'état des lieux et des humains par l'homme de Rouyn. On en avait bien besoin.

SYLVAIN CORMIER

On se regarde, on regarde autour, on se sourit. Ça fait drôle, hein? Drôle d'idée que ça se passe ici en ce mardi, la promo, le lancement du nouvel album. Ça a beau s'appeler désormais le Cabaret du Mile-End, avoir été longtemps le Balatou, c'est pourtant le même vieux Club Soda. La même avenue du Parc, le même escalier, la même scène. « Y a rien de changé pantoute », s'étonne Richard. « C'est ici que j'ai enregistré mon album live », dit-il comme s'il y était.

C'était dans l'autre siècle, en 1993, et le titre de l'album ne cherchait pas le trouble: *Richard Desjardins au Club Soda*. « C'était pas littéraire, c'était littéral », commente le poète-chansonnier-cinéaste-militant.

*L'Existoire*, c'est cherché plus loin. La chanson qui donne son nom au nouvel album de Richard Desjardins est l'une des plus ambitieuses, poétiquement parlant, de son répertoire: « Quel est ce petit bruit / Un débris de baiser / Fracassant la mémoire / D'un passant, là, dans l'existoire ». Je ne suis pas

VOIR PAGE A 10: DESJARDINS



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Richard Desjardins devant le Cabaret du Mile-End, avenue du Parc, quelques heures avant le lancement de *L'Existoire*.

## ACTUALITÉS

Médecine familiale

## Le manque d'investissement a un prix

Dans une campagne publicitaire, les omnipraticiens rappellent l'urgence d'investir

LOUISE-MAUDE  
RIOUX SOUCY

Après avoir soulevé un important mouvement de solidarité sur Facebook et YouTube, les médecins de famille enfoncent un peu plus le clou. Cette fois, ils le font par le biais d'une campagne publicitaire destinée à rappeler l'urgence d'investir en médecine familiale. Une démarche qui égratigne les choix du gouvernement Charest, alors que plus de deux millions de Québécois sont toujours sans médecin de famille, cela, même si le Québec compte jusqu'à 20 % plus d'omnipraticiens que la moyenne canadienne.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) s'est inspirée des milliers de témoignages reçus au cours de la dernière année pour construire cette campagne qui met en lumière un fort sentiment d'impuissance. «On montre des situations réelles qui sont la conséquence directe des choix de ce gouvernement. Ces conséquences ne touchent pas qu'un individu, mais toute sa famille», raconte son président, le Dr Louis Godin.

La FMOQ, qui négocie présentement un réajustement salarial, se défend d'instrumentaliser la détresse des gens avec son slogan «Plus d'investissements en médecine familiale. Moins de souffrance». C'est toute la question de l'accès aux soins qui est au cœur de cette campagne qui vise d'abord la revalorisation et la réorganisa-



Les omnipraticiens déplorent le sentiment d'impuissance qui gagne la population. Sur la photo, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Louis Godin.

tion d'une profession boudée par la relève, tempère le Dr Godin. «Il est clair que si vous n'avez pas de médecin de famille, vous n'avez pas accès à la prévention et au suivi. Cela n'est pas sans conséquence. Cela peut parfois même être grave.»

## Investissements faibles

Malgré plusieurs cris à l'aide, les investissements dans la première ligne sont restés marginaux ces dernières années. Au total, seuls 2,9 % du budget total de la santé seraient consacrés aux soins de première ligne offerts en clinique, calcule la fé-

dération, chiffre que ne conteste pas Québec. «Ce faible degré d'investissement fait de la médecine familiale le parent pauvre du secteur de la santé au Québec, et cela est inacceptable», affirme le Dr Godin.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, ne nie pas qu'une pénurie mine la première ligne. Il estime néanmoins que les mesures mises en place ces dernières années pour valoriser la profession et «l'augmentation importante des admissions en médecine ces dernières années» vont finir par porter leurs fruits, note son attachée de presse,

Natacha Joncas-Boudreau. Il se donne pour cela un horizon de cinq ans.

Cinq ans, c'est trop optimiste, voire irréaliste, juge le président de la FMOQ. «Je ne dis pas qu'on ne peut pas y arriver dans des délais raisonnables. Mais cela va prendre des gestes concrets. Avec moins de 40 % des étudiants qui choisissent présentement la médecine familiale, on n'arrive même pas à maintenir l'offre de services actuelle. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les projections ministérielles.»

Le Devoir

## Le sort du Saint-Laurent intéresse la Fondation Suzuki

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR

La Fondation David Suzuki a décidé de lancer une campagne de sensibilisation sur le sort du fleuve Saint-Laurent, qu'elle estime aux prises avec cinq problèmes majeurs.

A court terme, à son avis, le problème central demeure la faiblesse de l'évaluation environnementale, fédérale-provinciale, réservée aux projets d'exploration pétrolière dans cette région maritime et la précipitation de Québec à se lancer dans l'aventure pétrolière aux dépens des régions riveraines.

À l'occasion d'une conférence de presse tenue au 41<sup>e</sup> étage de la Place Ville-Marie, dans un salon de la Banque RBC ayant une vue imprenable sur le Saint-Laurent, la fondation environnemen-

tales canadienne, installée au Québec depuis quelques années, a affirmé vouloir relancer le débat sur l'avenir du Saint-Laurent que les autres groupes environnementaux ont en grande partie délaissé, souvent faute d'aide gouvernementale suffisante.

La fondation entend ainsi monter des dossiers étoffés sur les cinq principaux «enjeux» qui concernent le Saint-Laurent, à son avis, et les diffuser via une quarantaine «d'ambassadeurs» sur le terrain qui vont prononcer des conférences sur ces différents sujets.

## Les cinq enjeux

Les cinq enjeux sur lesquels se concentrera l'action de la fondation sont les impacts des changements climatiques qui vont réduire radicalement la largeur du fleuve; les risques associés à l'ex-

ploration et à l'exploitation des hydrocarbures; les impacts de la navigation fluviale lourde et du chenal maritime; les rejets d'eaux usées et la pollution industrielle; et, en fin de compte, la pollution agricole avec son cortège de pesticides toxiques et ses liens avec l'anoxie des fonds marins dans l'estuaire et le golfe.

## Old Harry

Pour le directeur général québécois de la Fondation Suzuki, Karel Mayrand, le projet de forage autorisé par Terre-Neuve sur le site Old Harry est particulièrement inquiétant pour l'intégrité de l'écosystème maritime.

Les évaluations environnementales des projets, limitées à une province à la fois et au fédéral, sont totalement inadaptées, dit-il, à la réalité des risques d'une catastrophe comme celle de la plateforme Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique parce qu'un accident de cette nature pourrait toucher les côtes de plusieurs provinces maritimes, dont le Québec. Il ne comprend pas d'ailleurs comment le

Québec, pourtant conscient des risques, peut s'entendre sur une structure d'évaluation environnementale aussi dangereuse pour ses populations riveraines et les économies régionales.

Karel Mayrand s'inquiète aussi de la précipitation affichée par Québec, attisée par la crainte de voir Terre-Neuve siphonner «son» pétrole. La réalité est tout autre, dit-il. Il faudrait forer horizontalement sur au moins 10 kilomètres pour que le projet terre-neuvien puisse siphonner le pétrole du côté québécois, s'il y en a, car les poches de pétrole sont comme celles des gaz de schistes: elles ne sont pas comme un verre dont on peut siphonner le contenu avec plusieurs pailles, mais des formations relativement indépendantes. En réalité, dit-il, Québec avait tout le temps voulu pour négocier un processus d'évaluation à la hauteur des risques avec l'appui des populations riveraines de toutes les provinces maritimes.

Le Devoir

L'ALLIANCE DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉLÉGANCE.

GRANTOUR DATE

TIMING PARTNER  
PORSCHE  
MOTORSPORT

TUDOR  
TUDORWATCH.COM

Bijouterie  
Gambard  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

Congédié?  
Voyez  
François Gendron  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

Invitation  
Cathédrale Marie-Reine-du-Monde

Mercredi saint 20 avril à 19 h 30  
La messe chrismale sera présidée par Monsieur le cardinal Jean-Claude Turcotte.

Jedi saint 21 avril à 19 h 30  
La messe solennelle de la Cène du Seigneur sera présidée par Mgr André Gazaille, évêque auxiliaire.

Vendredi saint 22 avril à 15 h  
Mgr Jude Saint-Antoine présidera l'office de la Passion.  
À 17 h, Monsieur le cardinal Jean-Claude Turcotte présidera la méditation du chemin de croix.

Samedi saint 23 avril à 19 h 30  
Monsieur le cardinal Jean-Claude Turcotte présidera la Veillée pascale.

Dimanche de Pâques 24 avril  
Célébrations eucharistiques à 9 h 30, 11h, 12 h 15, 17h.

M  
Église catholique de Montréal  
Renseignements : 514 866-1661  
La cathédrale est située angle René-Lévesque et Mansfield. Station de métro Bonaventure.

## Flou excessif autour du dépistage du cancer du sein

Une chirurgienne dénonce les effets pervers des statistiques incomplètes et de la désinformation

LOUISE-MAUDE  
RIOUX SOUCY

Le programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) est souvent dépeint comme un modèle. À tort, croit la Dr<sup>e</sup> Dominique Synnot, qui a profité de la tribune que lui offrait la Conférence nationale pour vaincre le cancer la semaine dernière pour en dénoncer les limites. Plus de douze ans après sa mise en branle, l'heure est à l'examen de conscience, croit cette pionnière, qui dit tout haut ce que plusieurs pensent tout bas.

Invitée par *Le Devoir* à préciser sa pensée, la directrice de la Clinique du sein (CRID) de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal persiste et signe. «Comprenez-moi bien, ce n'est pas un mauvais programme, les CRID sont fantastiques, les centres [de dépistage] désignés aussi, mais le programme lui-même est hautement perfectible et il faut le dire franchement.» Au banc des accusés: des statistiques incomplètes, voire faussées, et une désinformation tenace entourant le suivi et la prévention.

Lancé en 1998, le programme québécois offre une mammographie tous les deux ans aux femmes âgées de 50 à 69 ans. Or, «si la moitié des cancers du sein est diagnostiquée chez les 50 à 69 ans, il en reste un cinquième qui le sera chez les 40 à 49 ans et un autre cinquième chez les plus de 70 ans. Ces femmes-là, on les a abandonnées», déplore la chirurgienne.

La Dr<sup>e</sup> Synnot estime en effet que le message a mal passé. «Quand le programme est entré en vigueur, il n'y en avait que pour les 50 à 69 ans. Il a fallu une position ministérielle pour remettre les pendules à l'heure, mais ça n'a pas suffi. Les femmes qui ne sont pas dans le groupe d'âge ciblé par Québec ne se sentent toujours pas concernées par le cancer du sein.»

La mammographie a aussi contribué à installer un faux sentiment de sécurité, poursuit-elle. «Ce n'est pas parce que la mammo est normale qu'il ne faut pas investiguer quand il y a une masse», a-t-elle répondu vendredi à un homme dont l'épouse a fait les frais de cette fausse croyance. «Quatre-vingts pour cent des masses palpées sont bénignes. Ça, ça veut aussi dire que 20 % d'entre elles ne le sont pas! Dans votre cas, ce n'est pas le radiologiste qu'il faut crucifier, c'est le médecin.»

Ce cas n'est pas exceptionnel, juge la Dr<sup>e</sup> Synnot. La désinformation persisterait dans certains cabinets et centres de dépistage plus d'une décennie après le lancement du programme. «Je connais des docteurs qui cessent

de prescrire la mammographie à 69 ans. Est-ce qu'ils arrêtent le Crestor passé un certain âge? Bien sûr que non. Cesser la mammographie n'a pas plus de sens.»

D'autres continuent à croire que la mammographie n'est pas couverte pour les femmes qui ne font pas partie du groupe cible. «C'est faux. Encore ce mois-ci, j'ai une patiente qui s'est fait demander de payer sa mammo parce qu'elle n'était pas dans la cohorte des 50 à 69 ans. Je regrette, ce que je constate, c'est que le gouvernement ne fait rien pour dissiper le flou qui perdure.»

Ce laisser-aller est aussi vrai en ce qui a trait au taux de participation des femmes au programme de dépistage. Québec vise 70 % et plus. Selon le dernier bilan effectué en février dernier par l'INSPQ, il n'est que de 56,4 %. Un taux sous-évalué, selon la Dr<sup>e</sup> Synnot, faute d'un suivi en règle.

Toutes les femmes qui reçoivent une lettre du gouvernement pour passer leur mammographie ne sont pas comptabilisées, affirme-t-elle. Celles qui ne vont pas dans les centres désignés ne le

sont pas, pas plus que celles qui décident de se retirer du programme mais passent quand même leur mammographie. Résultat: «toutes nos statistiques sont faussées et on n'a pas la moindre idée du prix des choix que l'on a faits et s'ils visent juste ou pas.»

Selon la chirurgienne, il est grand temps que Québec réserve la mammographie aux centres désignés et suive à la trace toutes les femmes qui font l'examen. «Le ministère n'a aucune idée des retombées de son programme. Il envoie des lettres et ne se soucie pas de faire le suivi. J'ai des patientes qui sont en train de mourir et qui reçoivent encore leur lettre les invitant à se faire dépister. C'est dire comment le programme est déconnecté.»

L'absence de données tangibles fait en sorte que le Québec n'est pas bien outillé pour faire face aux progrès rendus possibles par l'instauration du PQDCS. «Nous sommes victimes de notre performance. Avec tous les bons résultats que nous obtenons, l'État n'est pas prêt à suivre toutes celles qui nécessitent un suivi.»

Et ce n'est pas le registre lancé la semaine dernière par le ministre de la Santé, Yves Bolduc, qui corrigera toutes ces lacunes, affirme la Dr<sup>e</sup> Synnot. Celle-ci réclame donc une position ministérielle plus forte capable d'insuffler de l'ordre et de la cohérence au programme. Et, quant à y être, plus de temps opératoire en oncologie pour maintenir la cadence... Mais ça, c'est un autre débat.

Le Devoir

Destinations

Tarifs spéciaux pour l'été 2011 en Méditerranée et en Europe du Nord!

INCLUS DANS NOS PRIX :  
- Tarifs 2 pour 1  
- Vols aller-retour au départ de Montréal (autres villes avec frais additionnels)  
- Excursions illimitées dans chaque port  
- Une chambre dans un hôtel de Luxe avant la croisière  
- Les transferts et pourboires  
- Vins, spiritueux, boissons fraîches, thés et cafés «spécialités»  
Et plus!  
Nous avons pensé à tout!

MENTIONNEZ CETTE ANNONCE ET OBTENEZ UN CERTIFICAT D'UNE VALEUR DE 400\$ APPLICABLE À UNE CROISIÈRE POUR DEUX PERSONNES SUR REGENT SEVEN SEAS.  
\*CERTAINES DATES NE SONT PAS ÉLIGIBLES À CETTE PROMOTION.

Annie Gendron  
Conseillère Loisirs et Spécialiste Croisières  
Sans frais : 1 800 731-2226 poste 667  
Région de Montréal : 514 789-3717 poste 667  
annie@thetravelnetwork.com  
www.lesreseauduvoyage.com

LE RESEAU DU VOYAGE  
www.lesreseauduvoyage.com

1TPS et TVA inclus. Résidents du Québec client payer le frais d'OPC de 3,25\$ par tranche de 1000\$ plus TPS et TVA. Titulaire d'un permis du Québec.

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

514-382-3913

1-855-212-2020

16<sup>e</sup> Radio-Don  
de Radio Ville-Marie  
29-30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2011Radio  
Ville-Marie  
91,3 fm Montréal

## ACTUALITÉS

VIEUX-QUÉBEC  
LE PORT-ROYAL  
hôtel & suites  
Forfait  
cœquette gourmande 129\$  
1 866-417-2777 www.leportroyal.com

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau

Contrat d'évaluation environnementale

## Pas de conflit d'intérêts chez Genivar, assure Nathalie Normandeau

ALEXANDRE SHIELDS

La ministre Nathalie Normandeau estime que Québec a mis en place tous les mécanismes nécessaires pour éviter les conflits d'intérêts dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique (EES) commandée à la firme d'ingénierie Genivar pour étudier les risques que poserait l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent.

Appelée à réagir aux informations publiées hier par *Le Devoir*, la ministre des Ressources naturelles s'est lancée dans un plaidoyer en faveur de l'action du gouvernement Chartrand dans l'octroi du contrat pour l'EES à Genivar, même si cette entreprise a depuis acquis Tundra Engineering Associates, une société albertaine spécialisée dans la conception et la gestion d'installations pétrolières et gazières. En clair, la firme a des intérêts dans le secteur de l'énergie fossile alors qu'elle a pour mandat d'évaluer les risques que pose l'exploitation maritime du pétrole et du gaz.

Mais cela n'indispose pas la vice-première ministre. Avec le contrat, a-t-elle soutenu, «on s'est assurés que toutes les informations qui sont recueillies le sont dans un contexte de confidentialité. On s'est assurés que l'information recueillie par Genivar ne puisse profiter à aucune autre organisation. Et toutes les personnes chez Genivar qui travaillent sur l'évaluation environnementale doivent signer une entente de confidentialité».

Nathalie Normandeau a dit que le contrat signé avec Genivar contenait «une douzaine de clauses» permettant de «protéger

l'information», sans rien préciser. «On a toute la protection nécessaire pour s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts. C'est mon rôle, comme ministre, de m'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts», a-t-elle affirmé.

Khadir pas convaincu

Mais les affirmations de la ministre, très similaires aux arguments évoqués par la firme d'ingénierie, n'ont pas convaincu le député solidaire Amir Khadir. Il a dénoncé hier «l'attitude passive du ministère des Ressources naturelles face à ce conflit d'intérêts», en plus de demander le retrait de Genivar du dossier. «Même si ses intérêts pétroliers ne sont pas directement dans le golfe, Genivar est maintenant un joueur dans cette industrie, estime M. Khadir. Genivar est, selon moi, en conflit d'intérêts, car elle n'a aucun intérêt à être perçue par ses éventuels clients comme une entreprise qui met des bâtons dans les roues au développement pétrolier. Je suis sans mot pour décrire l'attitude passive du ministère des Ressources naturelles, qui ne s'inquiète pas de cette situation.»

Cette deuxième EES couvre 110 000 km<sup>2</sup>, essentiellement le golfe du Saint-Laurent. Cette vaste zone maritime comporte des écosystèmes très fragiles et des espèces menacées de disparition, en plus de soutenir une industrie de la pêche vitale pour de nombreuses communautés. Québec compte donc sur cet examen scientifique pour se donner une marche à suivre pour la suite des choses, même s'il est déjà acquis que l'industrie de l'énergie fossile pourra se développer en milieu marin.

Le Devoir

EN BREF

## Le logement avant l'armée

Quelques dizaines de membres du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) ont érigé, hier en matinée, des tentes rouges devant des centres de recrutement des Forces canadiennes, à Montréal et à Rimouski, afin de souligner l'urgence des problèmes de logement et d'itinérance au pays. Le FRAPRU veut ainsi intensifier la pression sur les partis politiques fédéraux — et en particulier sur le Parti conservateur, «qui n'a encore pris aucun engagement en matière de logement social» — pour qu'ils comprennent les dépenses militaires et, en contrepartie, accroissent l'aide fédérale aux mal-logés et aux sans-abri. Le FRAPRU réclame notamment que toutes les formations politiques s'engagent à consentir des investissements récurrents de 2 milliards par année dans de nouveaux logements sociaux. — *Le Devoir*

## Appel à lutter contre la pauvreté

Différents organismes communautaires de la région Jardins-Roussillon ont réclamé hier des engagements concrets des différents partis politiques fédéraux pour éliminer la pauvreté. «Il est indécent de voir les souffrances d'une partie importante de la population alors que le gouvernement dépense des dizaines de mil-

liards de dollars pour acheter des avions de guerre», a dit Cathy Lepage, directrice du complexe Le Partage, qui vient en aide aux familles démunies de La Prairie. En principe, soutiennent les organismes, le Parlement canadien s'était engagé en 1989 à éliminer la pauvreté d'ici l'an 2000. Or, depuis, le nombre d'enfants pauvres a augmenté de 20%. Sylvie Rémillard, directrice de l'organisme Sourire sans fin, de Saint-Rémi, a ajouté que certains programmes relatifs à l'itinérance ou à l'aide à la famille «ne sont pas indexés depuis 15 ans et sont constamment remis en question». — *Le Devoir*

## Normandeau confirme sa relation avec Delorme

Québec — La vice-première ministre Nathalie Normandeau a confirmé, hier, qu'elle entretenait une relation amoureuse avec l'ancien chef de police de Montréal, Yvan Delorme, dont les liens présumés avec un homme d'affaires controversé suscitent depuis quelques jours des questions de l'opposition. Mme Normandeau a cependant refusé de commenter plus amplement cette situation, expliquant que sa relation avec M. Delorme relève de sa vie privée. Tout au plus a-t-elle précisé que sa relation avec M. Delorme a commencé au début de cette année. — *La Presse canadienne*

## Les Barlagne resteront au Québec

La ministre Kathleen Weil a trouvé un terrain d'entente avec Ottawa

CAROLINE MONTPETIT

Les Barlagne resteront au Québec. La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, Kathleen Weil, est parvenue à une entente avec le gouvernement fédéral pour que cette famille menacée d'expulsion puisse obtenir sa résidence permanente.

C'est ce que la ministre Kathleen Weil a annoncé hier après-midi. La famille Barlagne s'était vu refuser la résidence permanente au Canada parce qu'une des filles, Rachel, qui souffre de paralysie cérébrale, représentait un «fardeau excessif» pour son pays d'accueil, selon les agents d'immigration fédéraux. Les Barlagne, d'origine guadeloupéenne, avaient pourtant été encouragés à venir s'installer ici comme investisseurs par des représentants de l'ambassade du Canada à Paris.

Au cours de la semaine dernière, le médecin de Rachel Barlagne, Pierre Marois, a écrit aux journaux pour témoigner du fait que la petite Rachel Barlagne était bien handicapée, mais pas malade, et qu'elle ne nécessitait pas de soins médicaux.

Jusqu'à présent, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, Jason Kenney, responsable du dossier, avait fait la sourde oreille aux appels répétés de la famille Barlagne. La ministre québécoise Kathleen Weil disait pour sa part suivre le dossier, mais considérait qu'il s'agissait d'une cause de compétence fédérale.

Hier, l'avocat des Barlagne, M<sup>e</sup> Stéphane Minson, attendait des précisions du bureau du ministre Kenney «dans les prochains jours».



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La famille Barlagne s'était vu refuser la résidence permanente au Canada car l'une des filles, qui souffre de paralysie cérébrale, représentait un «fardeau excessif» pour le pays.

«On a eu une déclaration de la ministre indiquant qu'elle s'engageait à ce que les Barlagne puissent demeurer au Québec et qu'une solution avait été trouvée avec le gouvernement fédéral, a-t-il dit. Pour le moment, on ne peut pas faire de commentaires sur la manière dont cela va se faire.»

Mesures exceptionnelles

Au bureau de la ministre Weil, on confirmait qu'une entente était intervenue avec le gouvernement pour que soit renouvelé le certificat de sélection des Barlagne, lequel arri-

vait à échéance en juillet. Après ce renouvellement, la résidence permanente sera accordée aux quatre membres de la famille Barlagne, ce qui leur permettra, en principe, de demeurer ici aussi longtemps qu'ils le veulent. «On ne peut pas en dire plus sur le contenu de l'entente, a expliqué hier Renaud Dugas, au bureau de la ministre Weil. Il s'agit de mesures exceptionnelles.»

Par ailleurs, la citoyenneté canadienne est conditionnelle à un examen médical et à des contrôles de criminalité et de sécurité, expliquait hier Anne-

Frédéric Laurence, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.

La famille Barlagne, quant à elle, était hier très contente de ce nouveau développement, quoique encore un peu «incrédule», disait M<sup>e</sup> Minson hier. Rappelons que la menace d'expulsion de la famille Barlagne, basée sur le fait que la plus jeune fille représentait un «fardeau excessif» pour l'État, avait soulevé un tollé considérable dans les médias.

Le Devoir

Exploitation des gaz de schiste

## La pertinence socioéconomique sera étudiée

L'évaluation environnementale ira plus loin que les retombées économiques, affirme Québec

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, a donné l'assurance, hier, que l'évaluation environnementale stratégique (EES) sur les gaz de schiste ne se limitera pas à déterminer les retombées économiques de l'industrie, mais qu'elle statuera sur la pertinence socioéconomique de l'exploitation de cette ressource.

«La pertinence socioéconomique va être étudiée», a affirmé Pierre Arcand dans un point de presse. Le mandat qui est en voie de rédaction comprendra tous les éléments décrits en février dans le rapport sur l'in-

dustrie du gaz de schiste du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), a-t-il dit. «Il est clair que ce qu'il y a dans le [rapport du] BAPE, on va le regarder de toutes les façons possibles.»

«Il est clair que ce qu'il y a dans le [rapport du] BAPE, on va le regarder de toutes les façons possibles»

En recommandant la tenue d'une ESS sur le gaz de schiste, le BAPE avait souligné l'importance d'établir «la pertinence socioéconomique de l'exploitation des ressources gazières».

Pierre Arcand réagissait à un

article du *Devoir* qui signalait cette exigence du BAPE ne ferait pas partie du mandat de l'EES. En effet, dans une lettre obtenue par le quotidien, le secrétaire du Comité pour l'évaluation environnementale stratégique, Richard Castonguay, décrit l'objectif de l'EES en matière d'économie en ces termes :

«L'évaluation des retombées socioéconomiques découlant de l'exploration et de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières et les conditions assurant une maximalisation des retombées pour l'État et les milieux

d'accueil.» Au cabinet du ministre, on a précisé, hier, que cette lettre était un appel de candidatures pour la création du comité de l'EES et non pas une description exhaustive du mandat de l'EES.

Pierre Arcand a rappelé que le mandat confié au BAPE pour le gaz de schiste avait lui aussi fait l'objet de critiques. D'aucuns le jugeaient trop étroit parce que le BAPE n'était pas appelé à déterminer la pertinence ou non d'exploiter cette filière. «La réalité sur le terrain, ce que s'a démontré, c'est que finalement le BAPE a fait l'objet d'un large consensus au Québec», a fait valoir le ministre.

Le Devoir

## Ingérence politique au Port de Montréal?

Dimitri Soudas aurait fait des pressions dans le processus de nomination du président

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Un des membres du conseil d'administration du Port de Montréal soutient que lui et deux collègues ont fait l'objet de pressions politiques de la part de l'homme de confiance de Stephen Harper pour nommer au poste de président le candidat préféré du gouvernement conservateur.

Radio-Canada et le quotidien *Globe and Mail* ont révélé hier soir qu'au printemps 2007, Dimitri Soudas avait convoqué au restaurant Le Muscadin les membres du conseil d'administration responsables d'étudier les candidatures au poste de président-directeur général du Port de Montréal. Il leur aurait alors fait comprendre qu'Ottawa préférerait Robert Abdallah, ex-directeur de la Ville de Montréal. Ces informations avaient circulé dans le passé, mais pour la première fois, deux sources acceptent de parler à l'encre levée.

Marc Y. Bureau, un des trois membres en question, soutient que la rencontre avec

M. Soudas était sans équivoque. «Il y a certainement eu de l'ingérence, parce qu'il nous a rencontrés spécifiquement sur la nomination du nouveau président», raconte-t-il à Radio-Canada. M. Soudas était à l'époque attaché de presse adjoint de Stephen Harper. Il est maintenant son directeur des communications. En comité parlementaire en février 2008, M. Soudas s'était fait demander spécifiquement par la députée libérale Raymonde Folco s'il avait rencontré les membres du conseil d'administration du Port de Montréal à propos de cette nomination. M. Soudas avait répondu : «À ce sujet, non.»

L'autre source est l'ex-ministre conservateur Michael Fortier, à l'époque responsable de la région de Montréal. «On m'avait rapporté, à mon bureau, que des membres du conseil d'administration du Port de Montréal avaient été approchés par des personnes qui prétendaient parler au nom du premier ministre et qui auraient suggéré [...] à ces membres du



CHRIS WATTIE REUTERS

Dimitri Soudas, le directeur des communications de Stephen Harper

conseil que M. Harper préférerait M. Abdallah», a expliqué M. Fortier. Le ministre avait alors cru bon rappeler aux membres du conseil qu'ils pouvaient voter librement.

Pas de nomination

Finalement, M. Abdallah n'a pas été nommé. Des documents judiciaires cités par Radio-Canada démontrent qu'une autre des trois membres du comité de sé-

lection, Diane Provost, a été menacée de perdre son poste au sein du conseil d'administration si elle ne votait pas pour M. Abdallah. Les menaces cette fois provenaient de la Ville de Montréal. Elles ont été mises à exécution, mais une décision favorable de la Cour supérieure a permis à Mme Provost de réintégrer ses fonctions.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

Selon la police de Montréal

## Dany Villanueva, toujours un Blood

BRIAN MYLES

Dany Villanueva ne prend pas les moyens nécessaires pour s'affranchir de l'influence néfaste des gangs de rue. Pis, il en ferait toujours partie.

L'expert en renseignement criminel Jean-Claude Gauthier a brossé un portrait accablant de Villanueva hier, en conclusion des audiences à son sujet de la section d'appel de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR).

Dany Villanueva conteste son expulsion vers son pays d'origine, le Honduras, pour cause de «grande criminalité». L'aîné des frères Villanueva a beau dire qu'il a quitté le gang des rouges (Bloods) à sa sortie de prison, en décembre 2006, le policier Gauthier n'en croit pas un mot.

«Je le considère encore comme un membre des Bloods», a témoigné hier M. Gauthier, sergent détective au Service de police de Montréal (SPVM).

M. Gauthier en veut pour preuve les fréquentations malsaines de Dany Villanueva.

En juin 2008, il a été arrêté deux fois pour vol en compagnie de membres connus des rouges. Dans un des dossiers, il a été reconnu coupable du vol d'un phare pour automobile, alors qu'il était accompagné de Jeffrey Sagor-Metellus (un rouge). Dans l'autre affaire, il se trouvait avec trois présumés membres des rouges lorsqu'un passant s'est fait voler sa chaîne sous la menace d'une arme au petit matin. Villanueva est en attente de son procès pour vol à main armée pour cette histoire. Enfin, il a été arrêté pour conduite avec facultés affaiblies, en avril 2010, avec deux autres membres des rouges. Son procès aura lieu à une date ultérieure.

Conclusion de l'expert Gauthier? Dany Villanueva fait toujours partie de la Blood Family Mafia (BMF). Connus des policiers depuis 2006, ce gang émergent d'allégeance rouge évolue sous la tutelle des Bogars, une organisation qui tente de contrôler les activités criminelles, dont le trafic de drogue, à Montréal-Nord et à Rivière-des-Prairies.

«On peut sortir d'un gang, mais lorsqu'on se tient avec des personnes influentes du gang, le noyau dur, et qu'on s'affiche comme ça, c'est très, très difficile, estime Jean-Claude Gauthier. M. Villanueva continue de

s'identifier et de s'impliquer avec des membres des gangs de rue, il se retrouve toujours dans le secteur. Il ne montre pas de signes que c'est une personne qui veut sortir des gangs.»

## Incohérences

En contre-interrogatoire, l'avocat de Dany Villanueva a fait ressortir certaines incohérences et une erreur dans le rapport de l'expert. Pour en arriver à la conclusion que Villanueva est membre des rouges, M. Gauthier s'est basé sur quatre incidents antérieurs à la date où le principal intéressé situe sa rupture avec les rouges. En outre, l'expert écrit une fausseté dans son rapport, à savoir que Dany Villanueva a été accusé de voies de fait sur le policier Jean-Loup Lapointe, lors de l'intervention ayant mené à la mort de son frère Fredy.

Jean-Claude Gauthier n'a pas ménagé les exclamations et les superlatifs pour convaincre la commissaire Marie-Claude Paquette de la dangerosité de Dany Villanueva.

Il a entre autres insisté sur un épisode survenu en mars 2006, qui prouve l'adhésion de Dany Villanueva aux gangs, selon lui. Villanueva et quatre amis, tous vêtus de rouge, ont été arrêtés alors qu'ils roulaient dans le quartier Saint-Michel (le territoire des bleus). À bord de la voiture conduite par Villanueva, les patrouilleurs ont trouvé de la drogue, des barres de fer et des armes à feu fonctionnelles, mais non chargées (un fusil de calibre .12 et un pistolet modifié de calibre .22). Villanueva et ses amis auraient pu payer de leur vie cette audacieuse balade en territoire ennemi, a fait valoir le policier Gauthier.

Les avocats feront leurs remarques finales aujourd'hui. Dany Villanueva bénéficie du soutien de plusieurs groupes et individus, dont le député libéral fédéral Justin Trudeau et le député bloquiste Thierry Saint-Cyr. Selon eux, Villanueva fait l'objet de représailles en raison de son rôle de protagoniste dans la tragédie qui a coûté la vie à son frère. Jean-Claude Gauthier a reconnu hier que Dany Villanueva est devenu un réel sujet d'intérêt pour les policiers après la tragédie du 9 août 2008 à Montréal-Nord.

Le Devoir

Formation professionnelle

## La Commission scolaire de Montréal mise sur le développement local

LISA-MARIE GERVAIS

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, l'a répété à maintes reprises: il faudra pourvoir 700 000 postes d'ici 2014... et vite! La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a décidé de ne pas attendre le grand forum national qui aura lieu à la mi-juin et a amorcé hier sa réflexion sur l'adéquation des besoins en emploi et la formation professionnelle et technique. La présidente de la CSDM, Diane de Courcy, estime que le défi sera relevé, mais à certaines conditions. «Nous, on va tabler sur le développement économique local. Il faut être le plus près possible des lieux de formation, le plus près possible des personnes... À ces conditions-là, on va y arriver», a-t-elle indiqué au cours d'une journée d'étude.

La formation professionnelle et technique est intimement liée à la persévérance scolaire et à l'intégration des immigrants, deux enjeux que Montréal connaît bien. Selon Emploi-Québec, à compétence égale, le taux de chômage est plus élevé chez les immigrants, 4 % contre 12 %. Et, autre défi, devant la tertiarisation de l'économie locale — plus de 95 % des nouveaux emplois créés en 2010 sont dans le secteur des services —, la qualification de la main-d'œuvre devient prioritaire. «À Montréal, on a des gens très qualifiés dans des emplois qui ne requièrent pas autant de compétences. Il y a un problème d'adéquation», a dit Hugues Leroux, d'Emploi-Québec.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La présidente de la CSDM, Diane de Courcy

D'autres problèmes d'«adéquation» ont été discutés lors des ateliers de la journée d'hier. Louise Hodder, directrice des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) du Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal, a parlé d'un «décalage entre les statistiques et le terrain» en citant l'exemple d'un administrateur d'un CSSS qui avait des besoins criants de préposés aux bénéficiaires et à qui Emploi-Québec a refusé le financement de leur formation sous prétexte que les données sur les perspectives d'emploi ne reflétaient pas une pénurie dans ce secteur.

D'autres ont évoqué la difficulté, pour certains jeunes en réinsertion, de devoir compléter leur formation générale au secondaire avant de suivre une formation professionnelle. Beaucoup d'entre eux décrochent durant cette période de transition.

Le Devoir

## Partenariats et temps

Gaëtan Le François, enseignant en réinsertion socioprofessionnelle à la CSDM, estime que la clé du retour à l'emploi est le suivi serré des individus et le temps. «Il va falloir arrêter de se battre avec Emploi-Québec et peut-être favoriser un processus où on travaille en partenariat au lieu d'en silo», a-t-il dit. Sur 60 % des jeunes qui font un retour aux études, 90 % réussissent parce que c'est leur choix. «Mais il faut leur laisser du temps pour que ça puisse venir d'eux.»

«On est bien pressé», acquiesce Diane de Courcy. Mais la réalité d'un jeune qui retourne aux études en formation professionnelle est particulière. «Il se peut qu'il ait besoin de travailler à temps partiel en même temps qu'il suit sa formation. Il faut s'adapter», souligne-t-elle.

Conseil municipal de Montréal

## Peu vue, la webdiffusion mérite tout de même de rester

JEANNE CORRIVEAU

Malgré les maigres cotes d'écoute de la webdiffusion en direct des assemblées du conseil municipal de Montréal, la Commission de la présidence recommande à l'administration de Gérard Tremblay de poursuivre l'expérience au nom de la transparence et de la modernité.

Testée pour la première fois en mars 2010, la diffusion en direct du conseil municipal a attiré en moyenne 295 visites par assemblée depuis un an — en excluant les adresses provenant de la Ville — et environ 540 visionnements en différé ont été comptabilisés chaque mois.

La meilleure performance a été enregistrée les 22 et 23 mars 2010, avec 2582 visites en direct, mais elle n'a jamais été égalée par la suite. À titre d'exemple, lors de l'assemblée de janvier dernier, qui s'est échelonnée sur deux jours, 36 internautes ont visionné en direct les débats du conseil municipal. En revanche, 710 visionnements en différé ont été comptabilisés.

## Transparence

Une émission de télévision avec des cotes d'écoute aussi faibles aurait rapidement été retirée des ondes, mais les élus qui siègent à la Commission de la présidence jugent que la webdiffusion des assemblées doit se poursuivre et elle recommande à l'administration Tremblay de lancer un appel d'offres dans les meilleurs délais pour trouver un partenaire.

«La possibilité de visionner les séances du conseil municipal en direct constitue une facette très importante de la volonté de transparence de l'administration municipale. [...] En diffusant sur le Web, l'administration a choisi la voie de la modernité», estime la Commission dans son rapport déposé la semaine dernière.

D'autres villes canadiennes, comme Vancouver, Ottawa et Québec, diffusent les assemblées du conseil en direct, mais elles font affaire avec des câblodistributeurs et, dans certains cas, les coûts sont nuls pour les municipalités. Dans le cadre de son projet-pilote, Montréal avait confié la tâche à l'organisme WebTV.Coop et les coûts pour 12 mois ont été évalués à 30 000 \$.

Le Devoir

Jeune planchiste happé par un autobus

## Difficile cohabitation sur la route à Montréal

JEANNE CORRIVEAU

La mort tragique d'un planchiste de 17 ans happé hier matin par un autobus de la Société de transport de Montréal (STM) à l'angle des rues Rachel et Frontenac est venue rappeler combien la cohabitation entre les différents usagers de la route est difficile à Montréal.

L'accident est survenu peu après 8h hier matin alors que le planchiste traversait la rue Frontenac vers l'ouest. Au même moment, un autobus effectuait un virage à droite pour se diriger vers le nord. Le jeune homme s'est retrouvé coincé sous les roues du véhicule et son décès a été constaté sur les lieux. De son côté, le chauffeur a subi un violent choc nerveux.

La police tentait encore, hier après-midi, d'éclaircir les circonstances de l'accident.

La rue Rachel comporte une piste cyclable aménagée et il y a plus de 20 ans qu'a souvent fait l'objet de critiques en raison, notamment, des voitures garées qui la bordent et qui réduisent la visibilité tant pour les cyclistes que les automobilistes. L'intersection de la rue Frontenac comporte toutefois un arrêt d'autobus et aucune voiture n'y est garée.

La p.-d.g. de Vélo Québec, Suzanne Lareau, croit qu'il s'agit plutôt d'un triste exemple des dangers que représentent les intersections pour les piétons et les cyclistes. «Je ne crois pas que la piste Rachel soit en cause. Il faut savoir que les autobus et les camions ont des angles

morts qui sont très grands. Les piétons et surtout les cyclistes doivent y penser», rappelle-t-elle.

La solution selon elle consisterait à réduire la largeur des intersections avec des saillies de trottoirs qui obligent les automobilistes à ralentir tout en réduisant les risques de blessures pour les piétons et les cyclistes.

La Ville a déjà entrepris de reconfigurer plusieurs carrefours jugés dangereux, mais il s'agit d'un projet de longue haleine qui requiert des investissements de 200 000 \$ pour chaque intersection, précise le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, dont l'équipe dirige l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, où s'est produit l'accident d'hier.

Le Devoir

Jour de la Terre®  
QUÉBEC

PLUS DE 2 JOURS AVANT LE JOUR DE LA TERRE

Parce que le Jour de la Terre c'est le 22 avril et tous les jours [www.jourdelaterre.org](http://www.jourdelaterre.org)

CÉLÉBREZ  
LE JOUR DE LA TERRE  
ET PROFITEZ D'UN RABAIS DE 100 \$  
SUR LE TARIF D'INSCRIPTION\* AU  
SOMMET MONDIAL ÉCOCITÉ 2011.

En participant à Écocité 2011, vous aurez accès à de grandes conférences sur six thèmes transversaux, deux panels de maires, des charrettes de design, plus de 70 sessions simultanées et des discussions animées, des ateliers mobiles, des ateliers de formation, des conférences publiques, des présentations d'affiches, des projections de films, des activités artistiques et culturelles, une exposition, et plus encore!

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL  
22 / 26 AOÛT 2011Pour profiter du rabais [www.ecocite2011.com](http://www.ecocite2011.com)Pour participer au Jour de la Terre [www.jourdelaterre.org](http://www.jourdelaterre.org)

En partenariat avec

ECOCITY  
BUILDERS\* Certaines conditions s'appliquent, visitez [www.ecocite2011.com](http://www.ecocite2011.com) pour les détails.

## ACTUALITÉS

LA CATASTROPHE DU GOLFE DU MEXIQUE, UN AN PLUS TARD

## La soif de pétrole plus forte que les leçons

Il y a un an, une explosion ravageait la plateforme Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique, tuant 11 personnes et déclenchant une marée noire de 4,9 millions de barils de pétrole, qu'on a combattue avec 7 millions de litres de dispersants chimiques, une expérimentation à une échelle inédite dont on ignore les impacts à long terme. Un premier nouveau forage vient d'être autorisé sur les lieux de la pire catastrophe environnementale survenue sur notre continent, logique du pétrole oblige.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Dans les heures qui ont suivi la poussée de méthane qui a provoqué la destruction de la plateforme Deepwater Horizon au puits Macondo 252 au large de la Louisiane, l'administration Obama rassurait tout le monde: pas de marée noire en vue. Deux jours plus tard, ravagée par un incendie incontrôlable, la plateforme coulait, rompant le cordon ombilical qui la reliait à la valve de sécurité censée sceller le puits aux prises avec une pression dépassant toutes les prévisions.

On connaît la suite: la pire marée noire de l'histoire nord-américaine pollueait les fonds marins, encrassait les zones humides, engluait des milliers d'oiseaux, intoxiquait les mammifères marins par centaines et frappait au cœur les économies riveraines basées sur la pêche, le tourisme et... l'exploration pétrolière, qui allait se retrouver au point mort avec le moratoire décrété par le président Obama.

## Une résilience surprenante

Les experts sont étonnés aujourd'hui de constater à quel point l'écosystème du golfe du Mexique, une mer sensiblement plus chaude que celle de l'Alaska où s'est déroulé le drame de l'*Exxon Valdez*, en 1989, semble avoir tenu le coup. Sans pour autant minimiser les impacts de la catastrophe, connus ou à venir, plusieurs études ont démontré une baisse fulgurante des concentrations de pétrole en suspens dans l'eau du golfe. Certaines ont même constaté une disparition presque totale. Des bactéries particulièrement actives et bien omniprésentes dans cette région où les petits déversements se comptent par centaines chaque année semblent avoir pris le relais des pétrolières et de leurs dispersants chimiques. Ces derniers, par



Quelque 4,9 millions de barils de pétrole se sont déversés dans les eaux du golfe du Mexique après l'explosion de la plateforme Deepwater Horizon.

contre, continuent d'inquiéter les chercheurs plus que le pétrole, car ils semblent s'être déposés sur le fond marin sans qu'on puisse déterminer leurs impacts à long terme.

Par contre, si plusieurs pêcheries ont redémarré et que le moratoire sur certaines d'entre elles, comme pour les maquereaux, a permis à certaines populations de récupérer, l'état des marais côtiers demeure lamentable et le pétrole continue de s'y agglutiner. La stratégie utilisée l'été dernier d'augmenter le débit du Mississippi a aidé à sauver une bonne partie des marais côtiers de ce secteur.

Néanmoins, la zone immédiate de la catastrophe, qui couvre environ 2600 km carrés, demeure pleine d'incertitudes quant au retour des poissons et de sa recolonisation par les premiers maillons de la chaîne alimentaire. Par ailleurs, plusieurs craignent des effets à plus long terme,

comme les récentes morts de dauphins qui seraient nées au moment de la catastrophe et progressivement intoxiqués par la suite. Plusieurs études demeurent pour l'instant confidentielles, car elles serviraient dans les milliers de poursuites judiciaires pendantes ou à venir.

## Facture salée

Jusqu'à présent, la pétrolière BP doit faire face à une facture qui pourrait dépasser les 40 milliards. Ses actions ont baissé de 30 % après un an. Des 20 milliards déposés dans le fonds d'indemnisation exigé par le président Obama, le Gulf Coast Claim Facility n'a versé que 3,8 milliards pour 201 261 réclamations sur les 857 000 reçues. À ces 20 milliards s'ajoutent les 10,7 milliards dépensés en interventions d'urgence pendant les 150 jours de la marée noire. Et BP fait face à une facture potentielle de 20 milliards

d'amendes si elle est reconnue coupable de grossière négligence, mais de seulement 5,4 milliards si ce n'est pas le cas.

## Des réformes limitées

L'enquête déclenchée par l'administration Obama a produit un rapport déposé à la mi-janvier qui va dans le sens de certaines mesures adoptées par Washington immédiatement après la catastrophe.

Par exemple, le Mineral Management Services (MMS) a été scindé en deux organismes. L'enquête a établi que le MMS visait deux objectifs contradictoires: la sécurité des travailleurs et de l'environnement et le développement de l'industrie. Le nouveau Bureau of Ocean Energy Management vient tout juste de délivrer un premier permis de forage dans le golfe, tandis qu'une trentaine de projets sont en attente. Son nouveau directeur, Michael R. Bromwich, est le premier à reconnaître qu'il n'a pas encore de personnel qualifié, de budgets et d'expertise suffisante pour ramener le niveau de risque des opérations aux États-Unis à ceux de l'Australie, de la Norvège ou de la Grande-Bretagne, des pays qui ont tous entrepris après l'accident de Deepwater Horizon la révision de l'ensemble de leurs procédures...

Au Canada, une commission sénatoriale sur la question a conclu après 26 témoignages d'experts gouvernementaux et de l'industrie qu'il n'y avait aucun problème ici, que nos normes étaient suffisantes, même dans l'Arctique. Curieusement, la commission d'enquête étasunienne a dit exactement le contraire pour l'Arctique, recommandant un renforcement majeur des règles dans cette région à cause des glaces qui empêcheraient toute intervention d'urgence pendant la saison des glaces.

Environ huit mois avant la catastrophe du golfe, le gouvernement Harper avait cessé d'imposer des exigences techniques précises aux forages en mer. On se contente désormais de recevoir pour examen les plans et mesures d'urgence choisis par les pétrolières.

Aux États-Unis, les nouvelles règles exigent désormais deux obturateurs d'urgence sur les têtes de puits. En Europe, on considère la possibilité d'exiger le forage simultané de deux puits afin que l'un soit immédiatement fonctionnel pour bloquer latéralement une fuite. Au Canada, l'idée a été écartée même si c'est la seule façon de s'assurer qu'une fuite puisse être immédiatement obstruée avant que l'hiver ne ferme la porte aux équipes d'urgence.

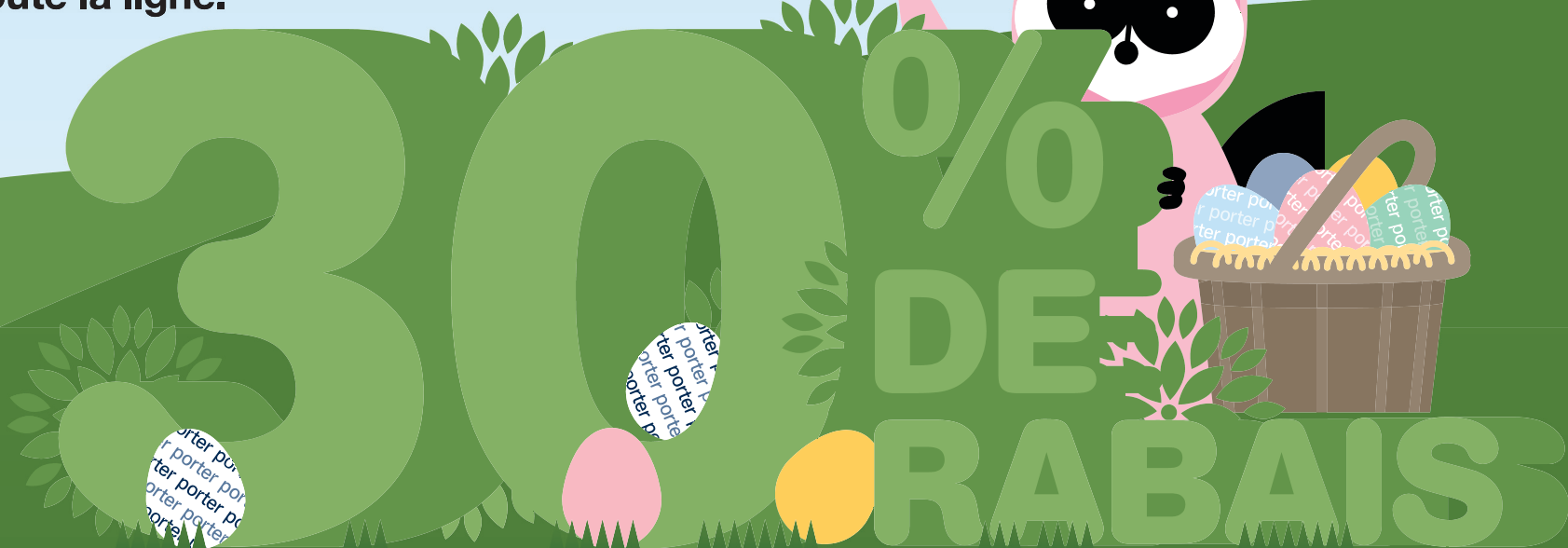
Le Devoir

porter

Fin du solde aujourd'hui.  
Sortez de votre coquille !

Partez à la chasse aux rabais. 30 % sur tous les vols.  
Mentionnez le code COCO30 Réservez dès aujourd'hui.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code COCO30

Voyagez entre le 1<sup>er</sup> mai et le 6 septembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %.

Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour <b>70 \$*</b> Plus frais et taxes 66,85 \$**	HALIFAX 2 par jour <b>108 \$*</b> Plus frais et taxes 72,14 \$**	ST. JOHN'S <b>126 \$*</b> Plus frais et taxes 80,34 \$**	SAULT STE. MARIE Dès le 4 mai <b>105 \$*</b> Plus frais et taxes 71,72 \$**	SUDBURY <b>112 \$*</b> Plus frais et taxes 73,67 \$**	THUNDER BAY <b>105 \$*</b> Plus frais et taxes 71,72 \$**	WINDSOR Dès le 27 avril <b>91 \$*</b> Plus frais et taxes 69,77 \$**	BOSTON <b>126 \$*</b> Plus frais et taxes 82,43 \$**
CHICAGO <b>126 \$*</b> Plus frais et taxes 82,43 \$**	MYRTLE BEACH <b>182 \$*</b> Plus frais et taxes 85,83 \$**	NEW YORK <b>98 \$*</b> Plus frais et taxes 81,03 \$**	Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.				

\* Voyagez avant le 23 mai 2011 dans le cas de Myrtle Beach. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

\*\* Les tarifs aller simple au départ de Montréal comprennent les taxes canadiennes et les frais (DPSTA, frais d'aéroport, assurance, surcharges de carburant, TPS, TVQ). Les tarifs des vols à destination des États-Unis peuvent comprendre la taxe de transport américaine, la taxe de segment américaine, la taxe de l'agriculture américaine, les frais d'utilisation de l'immigration américaine. Les tarifs des vols à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

# LES ÉLECTIONS

## L'exception québécoise

On pourrait appeler cela les deux solitudes de cette campagne électorale. Pendant que conservateurs et libéraux occupent les deux premières places des sondages pancanadiens, au Québec, ce sont le Bloc québécois et le NPD, quatrième et troisième à l'échelle du pays, qui dominent le panorama politique.

La majorité des Canadiens se cherchent un gouvernement; les Québécois se cherchent un porte-voix. Le Bloc remplit ce rôle depuis des années et persiste à dire qu'il est le mieux placé pour défendre les intérêts du Québec et refléter ses préoccupations, consensus et revendications.

Personne n'a jamais mis en doute la qualité de son travail à cet égard, mais, comme à chaque élection, la question de sa raison d'être émerge. Et comme d'habitude, Gilles Duceppe rétorque qu'il n'est pas responsable de l'impuissance des autres qui, depuis 20 ans, n'ont pas réussi à proposer un projet politique capable de rassembler les Québécois.

Mais 20 ans à jouer les remparts, ça use, et on devine, depuis un moment déjà, une certaine lassitude chez des partisans bloquistes. Fatigués d'être cantonnés dans une position strictement défensive, ils tendent l'oreille aux autres partis, même fédéralistes. Ou, à tout le moins, se montrent prêts à essayer autre chose. C'est dans ce contexte qu'arrivent le NPD et Jack Layton, aidés en cela par des années d'approvisionnement menées par Thomas Mulcair.

Le choix est rassurant, les deux partis étant perçus comme très proches sur le plan

**Les électeurs qui s'apprêtent à voter pour eux savent-ils vraiment ce que bloquistes et néodémocrates leur proposent?**

idéologique. Mais les électeurs qui s'apprêtent à voter pour eux savent-ils vraiment ce que bloquistes et néodémocrates leur proposent? Comme les premiers ne formeront jamais un gouvernement et que les seconds ont peu de chances d'y parvenir, leurs programmes n'ont pas été et ne sont presque jamais scrutés par la presse comme le sont ceux des conservateurs et des libéraux.

L'examen peut pourtant donner des résultats étonnants et mettre en relief une grande ironie. Le Bloc, qui ne gouvernera jamais, a le programme le plus minutieux de tous les partis. Le plus long aussi: 190 pages. On y explique ce qui motive les propositions précises et même pointues que le parti s'engage à promouvoir à Ottawa. Et elles sont nombreuses, en plus d'être révélatrices du souci du détail de ce parti et de son chef.

Le programme du NPD, un parti qui aspire à gouverner, est en revanche le plus court de tous: 30 pages au total. Le parti a tellement voulu rendre son document accessible qu'il a omis d'argumenter ses choix, d'en détailler la mise en œuvre. Il faut s'en remettre au site du parti et à son service de presse pour

avoir un aperçu plus complet de ses politiques.

Bien que tous deux progressistes, le Bloc et le NPD n'ont pas les mêmes dadas et ne couvrent pas tout à fait le même terrain. Le Bloc martèle le respect des champs de compétence, le transfert de pouvoirs et de points d'impôt au Québec, alors que le NPD, lui, insiste beaucoup sur le rôle du fédéral en matière de santé, d'aide pour les garderies, sur la formation de personnel médical et le contrôle des droits de scolarité, tout en précisant, comme il se doit, qu'il veut travailler avec les provinces. La notion de fédéralisme asymétrique n'apparaît pas dans le document.



MANON CORNELLIER

Les programmes réservent peu de surprises tant ils sont fidèles à l'image qu'on a des passages qui font sursauter. Comme lorsque le Bloc préconise de sabrer de 5,2 milliards, à terme, les dépenses gouvernementales pour payer les nouvelles dépenses. C'est d'ailleurs ce que suggèrent les conservateurs. Mais le Bloc précise que le gros des économies (3 milliards) viendrait de la réduction des sommes consacrées à la sous-traitance.

Le NPD, de son côté, promet de s'entendre avec les provinces pour doubler d'ici sept ans les prestations du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec. Il affirme pouvoir y arriver sans augmenter les cotisations des employés. Le NPD préconise plutôt d'augmenter la cotisation des employeurs de 9 ¢ l'heure par travailleur, rien de moins.

Les deux partis défendent le versement au Québec d'une compensation financière de 2,2 milliards pour l'harmonisation des taxes de vente fédérale et provinciale, mais le NPD a des visées ailleurs au pays. En Colombie-Britannique, plus particulièrement. La province tiendra le 24 juin prochain un référendum sur l'avenir de sa taxe harmonisée, pour laquelle elle a reçu 1,6 milliard en compensation d'Ottawa. Si la TVH est abandonnée, M. Layton promet de ne pas exiger le remboursement de la compensation, même si l'entente entre les deux gouvernements le prévoit.

Le détail des programmes des tiers partis ne retient que rarement l'attention parce que peu de gens s'attendent à ce qu'ils puissent les mettre en œuvre. Ils ont donc tendance à se permettre des largesses électoralement rentables mais peu réalistes. Ces feuilles de route nous informent cependant sur la vision de ces formations et permettent de prévoir l'économie générale des positions qu'elles prendront face à un gouvernement possiblement conservateur. Et à voir le NPD grignoter les appuis du Bloc, on est forcé de constater que la majorité des bloquistes fatigués tiennent davantage à leurs valeurs progressistes qu'à l'attrait du pouvoir et que, finalement, les conservateurs ont peut-être fait le plein de ce côté.

manoncornellier@ledevoir.com



ANDY CLARK REUTERS

Lorsqu'il était chef du Parti libéral, Stéphane Dion a refusé que Françoise Boivin se présente pour le PLC.

## Françoise Boivin crie

### L'ex-chef libéral Stéphane Dion confirme

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'ancien chef du Parti libéral Stéphane Dion confirme que c'est bel et bien pour des manquements allégués à l'éthique qu'il n'a pas voulu que Françoise Boivin se présente sous la bannière libérale à l'élection de 2008. La principale intéressée, aujourd'hui candidate pour le NPD, crie au dénigrement.

Hier, *Le Devoir* a révélé que le Parti libéral reprochait à Mme Boivin d'avoir enfreint les règles de la Chambre des communes en embauchant une proche à son bureau parlementaire lors-

qu'elle était députée libérale de 2004 à 2006. C'est pour cette raison que le parti avait refusé qu'elle se représente à l'élection de 2008. La Chambre des communes interdit explicitement aux élus d'employer leurs parents, leur conjoint, leurs enfants, leurs petits-enfants et les conjoints de ceux-ci.

«Ça a été une décision difficile que nous avons prise avec discrétion et sensibilité et pour ces raisons, je n'ai rien à ajouter», a expliqué Stéphane Dion hier à la Société Radio-Canada. Il a parlé d'une «question délicate» qu'il a eu à trancher en tant que chef. M. Dion était le chef du PLC

quand cet épisode s'est déroulé, fin 2007-début 2008.

Discrétion. Délicatesse. On sentait un malaise certain hier au sein des troupes libérales. La proche embauchée par Mme Boivin est Ursula Strolenberg. Les deux femmes habitent bien ensemble depuis quelques années et travaillent ensemble, mais Mme Boivin soutient qu'il s'agit d'une colocataire et non de sa conjointe.

Plusieurs commentateurs n'en avaient d'ailleurs que pour l'aspect sexuel de cette histoire, répétant que l'État et les médias n'avaient rien à faire dans la chambre à coucher des gens. Le

## Insolences téléphoniques

### Le Parti libéral se dit victime d'un stratagème visant à salir sa réputation

Winnipeg — Les libéraux de Michael Ignatieff accusent leurs adversaires d'avoir manigancé un stratagème téléphonique visant à salir leur image auprès des électeurs de plusieurs circonscriptions.

Des citoyens auraient ainsi reçu à répétition des appels téléphoniques grossiers et harcelants, parfois très tard en soirée ou très tôt le matin, de la part d'interlocuteurs qui prétendaient faussement représenter les libéraux, selon la formation politique. Les appels proviendraient d'un numéro portant l'indicatif régional 701, normalement utilisé au Dakota du Nord.

Le Parti libéral du Canada (PLC) se garde bien de montrer du doigt une formation politique en particulier. Il affirme tout de même que la présumée tactique est «digne du style du Parti républicain».

Les électeurs des circonscriptions de Saint-Boniface, de Hull-Aylmer, d'Oakville et de quelques autres auraient fait l'objet d'appels de ce genre.

Raymond Simard, député libéral de Saint-Boniface, a dénoncé cette présumée manœuvre politique. «Il y a des gens qui disent qu'ils sont du Parti libéral, qui appellent chez nos partisans et qui sont très rudes avec eux. Ça a commencé hier à Saint-Boniface, a-t-il affirmé. Ils les contactent très tard ou très tôt le matin, et fi-

nalement ils leur disent: «On est ici pour le Parti libéral, on veut savoir si vous allez nous appuyer.» C'est bizarre.»

Selon le parti, le directeur général d'Elections Canada aurait ouvert une enquête à la suite de la réception d'une lettre du député libéral Joe Volpe, dont la circonscription d'Eglinton-Laurence ferait partie de celles visées par ces appels.

**Chrétien en campagne**

Par ailleurs, le PLC a annoncé que l'ancien premier ministre Jean Chrétien accompagnerait Michael Ignatieff au cours des dernières semaines de la campagne.

Le chef libéral actuel a prévu concentrer son discours sur le réseau de santé public et à affirmé qu'il était heureux que M. Chrétien puisse rejoindre sa voix à la sienne sur cet enjeu.

Le chef libéral a encensé son prédécesseur, affirmant qu'il incarnait ce que le Canada a de mieux à offrir. «L'héritage de M. Chrétien a aidé à façonner le Canada que nous chérissons, grâce au rôle de premier plan qu'il a joué dans l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, dans la défense de l'unité canadienne lors de deux référendums et dans la transition des finances canadiennes du déficit vers le surplus», a fait valoir M. Ignatieff dans un communi-



FRED GREENSLADE REUTERS

Michael Ignatieff faisait campagne hier aux côtés des candidats libéraux de la région de Winnipeg.

qué. «M. Chrétien s'est toujours battu pour la famille canadienne moyenne», a-t-il ajouté.

**Une stratégie de l'eau**

Toujours hier, Michael Ignatieff a fait campagne au Manitoba, aux prises avec d'importantes inondations, où il fait la promotion de sa stratégie de 225 millions de dollars sur l'eau douce.

Le plan de deux ans, qui se trouve dans la plateforme libérale, vise à analyser les meilleures solutions scientifiques pour faire face aux problèmes liés à l'eau, dont les inondations qui surviennent dans les Prairies année après année. La stratégie mettrait l'accent sur la prévention des

risques et sur l'atténuation des inondations.

Des centaines de résidents du Manitoba et de la Saskatchewan ont dû être évacués alors que la région fait face à des niveaux d'eau jamais vus en un siècle.

Le chef du Parti libéral affirme que les inondations, qui ont aussi affecté le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, représentent un problème national qui exige une solution nationale. Le plan libéral s'attarderait particulièrement aux défis des communautés autochtones, ainsi qu'aux Grands Lacs, au fleuve Saint-Laurent et au lac Winnipeg.

La Presse canadienne

## L'ÉPREUVE DES FAITS

### Avoir la taxe et l'argent de la taxe

HÉLÈNE BUZZETTI

**La déclaration:** Le chef du NPD, Jack Layton, tire parti de l'insatisfaction suscitée en Colombie-Britannique par l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH). S'il est élu premier ministre, il promet de respecter le résultat du référendum sur l'abolition de la TVH tout en permettant à la province de conserver les 1,6 milliard de dollars de compensation versés par Ottawa. «Jamais un gouvernement du NPD ne reprendrait aux gens de la Colombie-Britannique les 1,6 milliard de dollars», a-t-il déclaré la semaine dernière, parce que la province l'avait déjà consacré à la santé et à l'éducation.

**Les faits:** Ottawa a convaincu la Colombie-Britannique et l'Ontario d'harmoniser leur taxe de vente provinciale respective avec la TPS fédérale. Pour dédommager les provinces, des sommes compensatoires ont



ANDY CLARK REUTERS

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, a été poussé à la démission par la grogne soulevée par l'harmonisation des taxes de vente.

été versées: 1,6 milliard de dollars à la Colombie-Britannique et 4,3 milliards à l'Ontario.

L'harmonisation a eu pour effet de soumettre certains biens, autrefois exemptés de la taxe provinciale, au nouveau taux

combiné plus élevé. En Colombie-Britannique, la grogne est si intense qu'elle a provoqué la démission du premier ministre libéral, Gordon Campbell. La province a annoncé la tenue d'un référendum le 24 juin prochain pour décider du sort de cette TVH de 12 %.

L'attaché de presse de M. Layton, Marc-André Viau, explique que «la Colombie-Britannique ne devrait pas être pénalisée, peu importe le résultat du référendum. L'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent un droit de retrait après cinq ans. Ce qui est inscrit dans l'entente. Le référendum en Colombie-Britannique permettrait seulement aux gens de se retirer trois ans plus tôt que ce qui est prévu dans l'entente.»

Ce n'est pas le cas. L'entente avec la Colombie-Britannique stipule clairement qu'en cas de résiliation, la province devra rembourser «la totalité» de la somme versée par Ottawa «immédiatement». «Si la compensa-

tion préimplantatoire n'a pas été remboursée dans les 30 jours suivant la date [de résiliation], le Canada sera en droit de soustraire la compensation due de tout montant que le Canada doit ou devra sous peu à la province», est-il écrit dans l'Annexe C de l'entente. Une source au ministère des Finances de la Colombie-Britannique a confirmé que c'est bien ainsi que la province comprend cette clause: un retour en arrière équivaldra à une facture de 1,6 milliard.

La même clause existe dans l'entente signée avec l'Ontario. «Ce droit de compensation demeure en vigueur après toute résiliation de l'entente», est-il écrit. Ce droit de compensation «fait référence au remboursement du montant d'aide de 4,3 milliards», confirme le ministère des Finances à Ottawa. L'Ontario ne songe pas à annuler l'harmonisation.

Le Devoir



## LE BLOGUE ÉLECTORAL

NOS JOURNALISTES HÉLÈNE BUZZETTI, GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ, ALEC CASTONGUAY, MANON CORNELLIER ET FRANÇOIS DESJARDINS DÉVOIENT LES DESSOUS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

# FÉDÉRALES 2011

## à la campagne de dénigrement

### les raisons qui ont poussé la candidate du NPD à quitter le PLC

chef Jack Layton s'est porté à la défense de sa candidate-vedette sur cette base. «C'est une attaque tout à fait inacceptable. Il n'y a aucun problème ici. Elle a expliqué cela dans le passé. C'est un exemple de comment ça ne fonctionne pas à Ottawa. Il y a toujours des attaques personnelles.»



Françoise Boivin

sa maison, on l'accepte et moi j'ai accepté ça. Il n'y a aucun problème ici. C'est un acte de désespoir de ses opposants.»

#### Furieuse

Françoise Boivin était d'ailleurs furieuse hier des révélations du *Devoir*. «La question m'a été posée en 2005 si j'avais engagé une conjointe dans mon bureau sur la colline entre 2004 et 2006 et j'ai répondu non. En 2007, quand j'ai rencontré Céline Hervieux-Payette, elle m'a posé la question encore. J'ai répondu du non. En 2008, quand je suis

entrée au NPD, le journaliste Richard Brennan du *Toronto Star* m'a posé la même maudite question, j'ai répondu non. Alors là, on arrive à deux semaines de la date électorale fatidique et on insinue par des voix anonymes... plus cheap que ça, tu meurs.»

Mme Boivin fait valoir que les faits lui étant reprochés remontent à 2004 et que si quelqu'un soupçonnait quelque chose, il aurait pu déposer une plainte au bureau de régie interne de la Chambre des communes, où la question aurait été étudiée. Cela n'a pas été fait. «Pour moi, c'est définitivement une campagne de salissage.»

Le NPD était si furieux des révélations du *Devoir* qu'il a annulé la table éditoriale à laquelle le chef Jack Layton devait participer, rue de Bleury, la semaine prochaine. L'attaché de presse de M. Layton, Marc-André Viau, a évoqué un conflit d'horaire, mais n'a pas offert de date de remplacement.

L'adversaire libéral de Mme Boivin, Steven MacKinnon, a cru bon déclarer hier que «[s]a campagne n'a rien eu à voir avec ces allégations». De son côté, le chef libéral Michael Ignatieff a voulu prendre ses distances. «Je n'aimerais pas faire des attaques personnelles sur

qui que ce soit. Il y avait des questions avec Mme Boivin qui ont été réglées avant mon arrivée comme chef du parti.»

Les règles d'embauche à la Chambre des communes sont prises au sérieux. Dans les années 1980, deux députés progressistes-conservateurs, Richard Grisé et Gilles Bernier, avaient fait l'objet d'une enquête parce qu'ils s'étaient entendus pour chacun recruter le fils de l'autre. M. Bernier avait été acquitté. Son fils est aujourd'hui député de Beauce.

Le Devoir



En campagne  
Jour 25

Hier, mardi 19 avril 2011

**9h19** Aussi sympathique soit-il, Jack Layton, ne prendra jamais le pouvoir, insiste Gilles Duceppe, comparant à la blague le NPD au défunt Parti de la loi naturelle, une formation politique à la sauce ésotérique qui se targuait de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du pays.

**9h50** Stephen Harper n'a pas voulu s'avancer sur son avenir politique, refusant de dire s'il resterait ou non à la barre de son parti s'il n'arrive pas à former un gouvernement majoritaire.

**10h15** La candidate du NPD dans Gatineau, Françoise Boivin, maintient qu'elle a respecté toutes les règles sur l'embauche d'employés et se dit victime d'un règlement de comptes.

**11h19** Le NPD annule sa rencontre éditoriale avec *Le Devoir*.

**11h20** Michael Ignatieff fait campagne au Manitoba, aux prises avec d'importantes inondations, où il fait la promotion de sa stratégie de 225 millions de dollars sur l'eau douce.

**11h20** Les libéraux de Michael Ignatieff accusent leurs adversaires d'avoir manigancé un stratagème téléphonique visant à salir leur image auprès des électeurs de plusieurs circonscriptions.

**12h17** «Harper prétend que seul un PCC majoritaire peut bloquer un référendum. S'opposerait-il à un vote démocratique du Québec? Si oui, comment?», s'interroge Gilles Duceppe sur Twitter.

**14h45** À l'occasion d'une entrevue à la CBC, Michael Ignatieff dit qu'il serait prêt à former un gouvernement si Stephen Harper remporte le plus grand nombre de sièges le 2 mai mais ne parvient pas à gagner la confiance de la Chambre des communes.

**16h35** Le NPD fait connaître une nouvelle publicité où Jack Layton est dépeint comme un homme politique «trop proche du vrai monde», «trop vrai», «trop intègre pour la politique»...

#### Aujourd'hui

##### Stephen Harper

**9h15** Événement de campagne à Rivière-du-Loup.  
**13h30** Arrêt à Edmundston.  
**18h** Rassemblement partisan à Fredericton.

##### Michael Ignatieff

**11h** Rencontre avec des militants, puis point de presse à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.  
**17h15** Rassemblement partisan à Yarmouth.

##### Gilles Duceppe

**8h40** Rencontre avec des médias locaux de Farnham.  
**11h05** Visite du Centre multiservice pour l'industrie du textile du cégep de Saint-Hyacinthe.  
**13h15** Visite de l'usine Soprema, à Drummondville, suivie d'un point de presse.  
**19h** Rassemblement partisan à Québec.

##### Jack Layton

**10h** Événement de campagne dans une ferme de Stoney Point.  
**17h30** Forum public à Thunder Bay.

## Alarie à la rescousse

ISABELLE PORTER

Québec — Pour convaincre les Québécois du «mépris» du Bloc québécois pour les régions, les conservateurs ont lancé hier un site Web sur le rapport Alarie, un document interne du Bloc qui dénonçait en 2007 le caractère trop montréalais du parti.

Depuis hier, le site Web *rapportalarie.ca* permet de consulter en ligne la totalité de ce rapport. Commandé en 2006 par Gilles Duceppe pour expliquer la déconvenue de son parti dans la grande région de Québec, le document, rédigé par l'ancienne députée Hélène Alarie, reprochait notamment au parti de ne pas assez tenir compte de sa base plus conservatrice à l'extérieur de Montréal.

Le document, qui, à l'origine, ne devait circuler qu'à l'interne, avait été coulé dans les médias et son contenu avait été largement diffusé. Le parti s'était par la suite ajusté en créant notamment un bureau à Québec et en dépêchant plus fréquemment le chef Gilles Duceppe dans la région.

Hier, le député sortant du Parti conservateur dans Lévis-Bellechasse, Steven Blaney, a dénoncé devant les médias le «mépris» du Bloc pour les régions. Jouant avec les dates, il a soutenu que ce rapport montrait bien que le Bloc n'avait pas tiré de leçons «de 2008».

Appelée à réagir, son adversaire bloquiste Danielle-Maude Gosselin a rétorqué que la plupart des problèmes soulevés dans le rapport avaient été «résolus» et qu'elle ne se serait jamais jointe à un parti exclusivement montréalais. «Qu'est-ce qu'on fait quand on n'a pas de projet à nous ou qu'on n'est pas capables d'apporter les projets des autres? [...] On se rabat sur de vieilles affaires», a-t-elle lancé.

#### Le TGV

M. Blaney a refusé par ailleurs de commenter la sortie de la veille du maire de Québec, Régis Labeaume. Choqué par la réaction négative des conservateurs à sa liste de demandes en transport public, M. Labeaume avait déclaré que ceux-ci manquaient de «vision» et se comportaient comme des «idiots» en écartant des projets comme le TGV au nom du retour à l'équilibre budgétaire. M. Blaney a tenu à faire savoir que son parti n'était pas contre le TGV. «C'est un dossier que nous finançons présentement; alors, attendons de voir le résultat des études avant de partir en peur», a-t-il dit.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'entretenait hier matin à la radio avec l'animateur Paul Arcand.

## « Le Parti de la loi naturelle aussi aspirait au pouvoir »

### Si le Parti conservateur reste sa cible principale, Gilles Duceppe lance aussi des attaques contre le NPD

Gilles Duceppe somme Stephen Harper d'expliquer comment il entend s'y prendre pour empêcher la tenue d'un nouveau référendum sur la souveraineté au Québec.

Le chef du Bloc québécois a saisi au bond hier les propos de son adversaire conservateur prononcés la veille, voulant «qu'un fort gouvernement conservateur à Ottawa» ferait «barrière» au rêve référendaire des souverainistes.

«Il [le chef conservateur] nous dit: "Un gouvernement majoritaire va empêcher un référendum." Comment ça? Quel moyen va-t-il prendre?» a lancé M. Duceppe lors d'un point de presse dans la circonscription montréalaise d'Ahuntsic.

«On a eu des référendums alors que Trudeau et Chrétien étaient majoritaires, et lui serait majoritaire et il n'y aurait pas de référendum? Il ne respecterait pas les décisions de l'Assemblée

nationale? Qu'il s'explique sur ça», a-t-il ajouté.

#### Le NPD

Si M. Harper demeure la cible principale des attaques de Gilles Duceppe, Jack Layton ne trouve plus grâce aux yeux du chef bloquiste, inquiet de la montée du NPD dans les intentions de vote.

En matinée, M. Duceppe s'est moqué des prétentions au pouvoir du chef néodémocrate. Un vote pour le NPD ne vaut pas plus qu'un vote pour le Parti de la loi naturelle, a-t-il ironisé lors d'un entretien radiophonique.

Le chef bloquiste espère ainsi retenir les électeurs lassés par le Bloc québécois et tentés de se tourner vers un parti de gauche aspirant au pouvoir.

Aussi sympathique soit-il, Jack Layton ne prendra jamais le pouvoir, a insisté M. Duceppe, comparant le Nouveau Parti démocratique (NPD) au défunt Parti de la loi naturelle, une formation

politique à la sauce ésotérique qui se targuait de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du pays.

«Le Parti de la loi naturelle aussi aspirait au pouvoir parce qu'il présentait des candidats partout», a répliqué le chef du Bloc lorsque l'animateur Paul Arcand, du 98,5, lui a fait remarquer que le NPD, contrairement au Bloc, avait pour finalité de former un gouvernement.

«C'est évident que ce ne sont pas eux qui sont capables de battre les conservateurs et de représenter les Québécois», a-t-il expliqué après avoir précisé que la comparaison entre le NPD et le parti farfelu de la loi naturelle était une «boutade».

Depuis lundi, le camp bloquiste affiche des signes de nervosité à la lumière des sondages qui font état d'une poussée du NPD dans les intentions de vote et d'une augmentation de la cote de son chef, Jack Layton.

Chose tout à fait inhabituelle, M. Duceppe a même abandon-

né sa réserve à l'égard des sondages pour appeler les électeurs à se rallier pour contrer l'avancée des néodémocrates.

La division du vote entre le NPD et le Bloc est tout à l'avantage des conservateurs, répète le chef bloquiste dans chacune de ses interventions.

#### Québec

M. Duceppe craint en outre «d'échapper» la région immédiate de Québec où il espérait, en début de campagne, chasser les trois conservateurs et l'indépendant André Arthur.

Un sondage CROP réalisé pour le compte de *La Presse* dans certaines circonscriptions de la capitale semble confirmer la tendance redoutée par le Bloc.

Le chef du Bloc tentera de renverser la situation à son avantage à compter d'aujourd'hui alors qu'il fera campagne à Québec pendant deux jours.

La Presse canadienne



Une formule inspirée de l'émission *Génial!* animée par Stéphane Bellavance et ses complices

## ENCORE PLUS...GÉNIAL!

Un rendez-vous familial centré sur des expériences scientifiques inusitées

Tous les mercredis 18 h 30  
En rediffusion, les samedis 20 h

POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

canal  
SAVOIR  
DÉJÀ 25 ANS

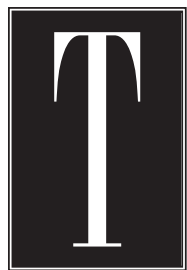
PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

# ÉDITORIAL

## Dette américaine

### La destruction

Si trop d'impôt tue l'impôt, pas d'impôt tue l'État. Grâce à la présentation récente de leur politique budgétaire, il est clair comme jamais que le Parti républicain milite pour la réduction du poids des taxes à l'épaisseur du papier à cigarettes. Au risque de compromettre, pour reprendre le mot du président Obama, le pacte social américain. Rien de moins.



Le 10 avril 2011

Tôt lundi, l'agence de notation Standard & Poor's a provoqué toute une secousse en affirmant que la décote des États-Unis était possible d'ici deux ans. Son principal argument? L'incapacité des élus du Congrès à s'entendre, non pas sur le montant des économies qu'il faut réaliser, mais bien sur les choix que cet exercice commande. Standard appréhende également qu'entre la situation qui prévaut actuellement au Congrès et la campagne pour la présidentielle, l'impasse budgétaire dure au-delà de 2012.

De cette impasse, les républicains en sont le moteur. Ils le nourrissent, l'alimentent, en avançant des propositions qui dépassent l'entendement. Pour s'en convaincre, il suffit de s'attarder, six mois après les législatives, aux actions menées par les gouverneurs de certains États. Plusieurs d'entre eux ont mis la hache dans les programmes d'assurance-emploi, dans le nombre d'individus inscrits à Medicaid, dans les programmes d'éducation, de santé mentale, en plus de s'atteler à la destruction des syndicats privés et publics.

Sur la scène fédérale, les élus républicains de la Chambre des représentants, menés sur ce front par les libertariens que sont Paul Ryan et Rand Paul, ont voté à l'unanimité un projet budgétaire qui donne froid dans le dos. Un projet composé en fait par le Heritage Foundation, un lobby ultraconservateur. Toujours est-il qu'ils se promettent de diminuer le nombre de vieux et de pauvres ayant droit aux programmes de santé, de couper le nombre de bourses étudiantes, les programmes d'apprentissage destinés aux chômeurs... En fait, leur objectif est tout simplement celui-ci: on augmente les déductions d'impôts accordées aux riches, on augmente le budget de la Défense et on coupe dans tout le reste.

Dans cette histoire, qui consiste au fond à libérer les riches des inconvénients de l'impôt et de la réglementation, on ne peut s'empêcher de répéter pour la énième fois combien leur principale proposition relève de la bêtise, de l'idiotie. Chaque fois qu'ils militent pour gaver les plus fortunés, ils martèlent encore et toujours que cela va se traduire par une croissance économique, la baisse du chômage, etc.

Depuis que Bush père et Bush fils ont multiplié les cadeaux pour les millionnaires, leur promesse ne s'est jamais réalisée. Selon une étude effectuée par un économiste britannique de l'Université de Warwick, les baisses d'impôt sont en fait des subventions aux entreprises du luxe, qui sont toutes étrangères et surtout françaises. Autrement dit, les riches achètent du Dior, du Dom Pérignon, du Hermès et autres. Ils ont notamment rempli les coffres du champion du secteur: Bernard Arnault, qui depuis l'an dernier est l'homme le plus riche d'Europe et le quatrième à l'échelle mondiale.

En agissant comme ils le font, les républicains cherchent en fait à détruire tout ce qui ressemble de près comme de loin à l'ombre de l'État. Pitoyable!

## Sites d'injection supervisée

### Question d'éthique

À vis à tous ces incrédules juchés aux balcons politiques et qui lèvent encore le nez sur les sites d'injection supervisée: une percutante étude tout juste publiée par *The Lancet* tisse un lien solide entre la pertinence de ces lieux controversés et 35 % de vies sauvées de plus. Que faut-il de plus?

Les preuves scientifiques s'accumulent pour défendre la nécessité des sites d'injection supervisée (SIS) que certains gouvernements — celui de Stephen Harper en tête — continuent de dédaigner. Cette méfiance, bien enveloppée dans des considérations morales, soulèvera bientôt des questions d'ordre éthique; lorsque l'inaction entraîne des décès, il y a tout lieu en effet d'éprouver un profond malaise. Les autorités, tant fédérale que provinciales, ont pourtant tout en main pour cautionner et étendre la portée des SIS.

La percutante analyse de *The Lancet* démontre on ne peut plus clairement qu'à Vancouver, le SIS InSite a permis de réduire la mortalité par surdose de l'ordre de 35 %. Pour arriver à ces conclusions, les auteurs ont analysé les rapports des coroners et comparé les taux de mortalité avant et après l'ouverture du site. Les données sont troublantes: dans un rayon de 500 mètres autour du lieu supervisé, où les toxicomanes s'injectent sous assistance médicale, avec seringues stériles et soutien psychosocial, le taux de décès par surdose a chuté de plus du tiers, alors qu'ailleurs dans la ville, il n'a diminué que de 9 %.

InSite demeure pourtant au cœur d'une bataille juridique qui doit connaître son dénouement en mai prochain, devant la Cour suprême. Aux prises avec ses obsessions sécuritaires, le gouvernement Harper en est réduit à confondre sécurité publique et santé publique. Il souhaite carrément la fermeture d'un organisme qui permet pourtant de sauver des vies. Là où des toxicomanes meurent,

les préoccupations de santé devraient prendre le pas sur le reste. La peur et les préjugés sont très mauvais conseillers. Les données scientifiques, elles, constituent des guides bien plus solides.

Le Québec succomberait-il lui aussi à cette vigilance commandée par la morale? Le ministre de la Santé Yves Bolduc a toujours reporté son jugement sur la pertinence de SIS tels Cactus, à Montréal, et Point de repères, à Québec. Il attendait l'opinion de la Direction de la santé publique avant d'autoriser ou non l'existence de ces sites; mais le feu vert évident donné par l'organisme n'a pas suffi. Il dit désormais attendre l'issue de la bataille en Cour suprême pour se prononcer. C'est un repli inutile.

Et les responsables des deux sites québécois n'ont que faire des tergiversations qui entraînent des délais inacceptables! Ils ouvriront leur site cet été, coûte que coûte. On peut comprendre cette exaspération, qui n'a rien d'un mouvement d'impatience exagéré. Sur la première ligne, les intervenants ne s'attardent pas aux perceptions citoyennes ou politiques qui associent les usagers de drogues à des criminels, sans voir en eux des âmes en détresse ayant grand et urgent besoin de soins. Ces sites sont essentiels. Plus il dure, plus l'immobilisme politique égratigne sérieusement l'éthique publique.

[machouinard@ledevoir.com](mailto:machouinard@ledevoir.com)

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

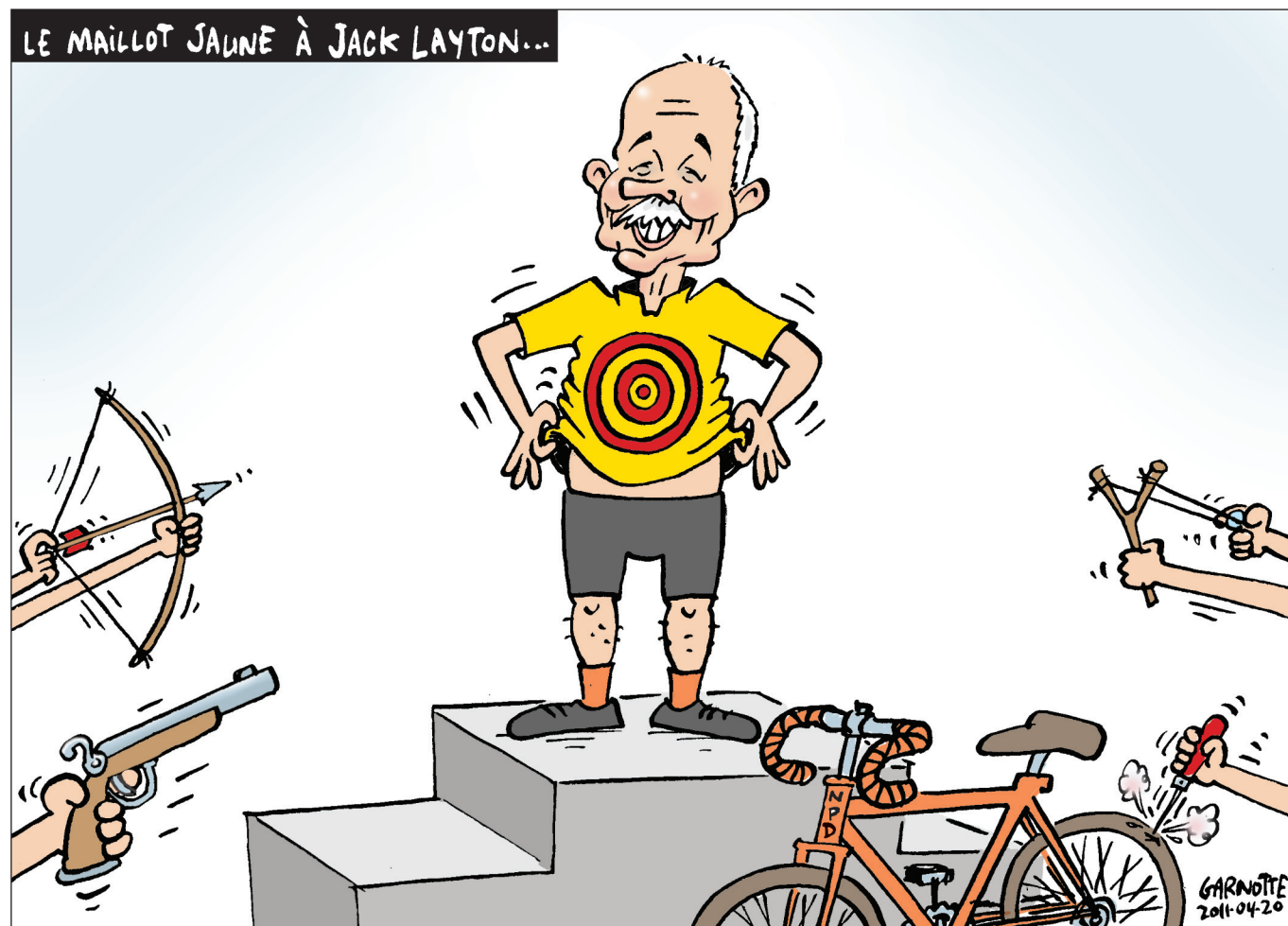
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Le vote NPD des souverainistes: bienvenue en Absurdistan!

Si la tendance se maintient, il semble bien qu'en raison de la progression du vote en faveur du NPD, quelques circonscriptions bloquistes risquent de basculer vers un autre parti, surtout libéral, lors de la prochaine élection fédérale. La formation de Jack Layton irait chercher ses nouveaux appuis auprès de libéraux fédéralistes plus «gauchisants» déçus par le Parti libéral. Mais, fait curieux, elle irait aussi en chercher auprès de bloquistes, eux aussi «gauchisants» mais souverainistes. Je dis curieux, car il n'y a pas de différences notoires en matière d'idéologie sociale entre le Bloc et le NPD; curieux, car en votant NPD, ces gens savent très bien qu'ils vont passer un candidat libéral, ou conservateur, fédéraliste; curieux, car le NPD est surtout le parti du social, social qui est essentiellement de juridiction provinciale (on peut déjà imaginer la foire d'empoigne au sujet des compétences en cas de victoire «infiniment» improbable du parti de Jack Layton).

Enfin, autres curiosités et non des moindres, que des indépendantistes votent pour un parti qui est réputé fortement centralisateur et que des candidats de ce parti soient des souverainistes affichés... Bizarre, bizarre, pour ne pas dire absurde. Cela me fait penser à sir Wilfrid Laurier, imité plus tard par Pierre Elliott Trudeau, qui disait que la province de Québec n'avait pas d'opinions, elle n'avait que des sentiments. Sans être aussi sévère, on peut en tout cas se poser des questions sur le jugement politique de certains de ses citoyens...

Daniel Gomez  
Montréal, le 18 avril 2011

### Audacieuse Pauline Marois!

Pauline Marois a réussi à convaincre les délégués lors du congrès du Parti québécois d'annuler la résolution voulant imposer l'affichage unilingue français. Je suis heureux de son initiative et surtout de son audace à ce sujet. Maintenant, elle n'a pas fini: si elle veut que les électeurs lui fassent confiance, elle doit faire la même chose avec les résolutions concernant le gel des droits de scolarité et l'application de la loi 101 au cégep. Un peu de réalisme et de modération s'imposent. Le Québec a toujours été géré au centre. Pour le bien du Québec et celui de Pauline Marois, les extrémistes comme l'ex-président de la CSN, Marc Laviolette, devraient avoir le courage de quitter le PQ et de fonder leur propre parti.

Nicolas Laurendeau  
Montréal, le 17 avril 2011

### Le RLQ, un groupe masculiniste?

La récente assemblée du Réseau Liberté-Québec tenue à Montréal nous a permis de mieux saisir les ambitions et les objectifs de ce mouvement résolument à droite de l'échiquier politique. Outre la responsabilité et la liberté individuelle, les fidèles de ce nouveau courant idéologique, droitiste en ont contre la pesanteur de l'État et de sa bureaucratie, qui nous entraineraient dans les miasmes de l'immobilisme. Sur quelles bases et quels critères se fondent-ils pour

en arriver à une telle conclusion? Eux seuls le savent. Pas très convaincant. Certains de leurs membres ne manquent décidément pas d'humour. D'entendre Michel Kelly-Gagnon, fondateur de l'Institut économique de Montréal, s'autoproclamer de gauche en nous référant à l'époque monarchique française a de quoi faire sourciller. Pour bien dépeindre ce groupe, rien de mieux qu'un portrait de classe. Le profil des membres nous en dit long sur ce réseau qui en est à ses premiers balbutiements. 90 % de ses membres sont des hommes. Mais où sont les femmes dans le RLQ? A la maison? Aurait-on affaire à un groupe de masculinistes?

Gaétan Fontaine  
Montréal, le 18 avril 2011

### Une simplicité déconcertante

La récente ferveur autour de Mme Muquette Paillé a pris une triste tournure le week-end dernier, lors du rassemblement du Réseau Liberté-Québec (RLQ). Sa nouvelle consœur, également chroniqueuse au *Journal de Montréal* et au *Journal de Québec*, Nathalie Elgrably-Lévy, l'aurait invitée à déménager dans une autre ville ou région où il y a plus d'emplois (*Le Devoir.com*, le 18 avril 2011). Simplement.

Faudrait-il s'étonner de voir Mme Elgrably-Lévy, une «précieuse alliée de la liberté», proposer ce genre de solution, qui met de côté toute considération humaine ou sociale? Mme Paillé n'a-t-elle pas un réseau (elle aussi), auquel elle est attachée, à Sainte-Angele-de-Prémont? Évacués donc son histoire, sa famille, ses amis, son église... Et même si Mme Paillé vivait en ermite dans ce village de Mauricie, pourquoi n'aurait-elle pas la liberté la plus fondamentale de décider de vivre et de travailler où elle le souhaite au Québec? Le RLQ, qui se fait le prétentieux porte-étendard de la liberté, est renvoyé ici à ses contradictions et à sa véritable nature: la population est considérée comme un capital ou une ressource économique, qu'il convient d'exploiter selon les besoins de la production. Elle doit être mobile géographiquement, mais aussi professionnellement, et flexible sur le plan des horaires et du salaire. L'humain devient tout simplement au service de l'économie. Belle vision pour le Québec de demain...

Mathieu Vallet  
Le 18 avril 2011

### De l'opportunisme

Lettre de Wajdi Mouawad  
J'aimerais l'apporter quelques éléments de réflexion sur l'opportunisme. Car je crois que tu en as besoin à la lumière de ce que les médias nomment «l'affaire Cantat». Le dictionnaire d'abord dit qu'il s'agit de placer ses intérêts immédiats au-dessus de ses principes. Drôle d'idée, ou définition assez ambiguë; comme si les intérêts personnels et les principes ne devraient pas s'influencer mutuellement étant issus d'une même personne.

Bien sûr, Harper a saisi la balle au bond. Mais en ce sens, il est très fidèle à lui-même et à ses principes. Il est en campagne électorale et il pense réellement que les criminels devraient emporter leur faute dans leur tombe. A ce que je sache, Harper ne s'est jamais présenté comme étant un libre-penseur. Et le sens du pardon est beaucoup moins présent dans les religions protestantes que chez les catholiques.

Toi en revanche, tu te présentes comme un artiste engagé. Tu as des convictions politiques, comme lui, bien que je les imagine très opposées. Et tu as aussi des intérêts immédiats. Entre autres monter une œuvre de Sophocle pour ton plaisir et le plaisir de l'auditoire. Inclure Bertrand Cantat dans la distribution relève de quoi? D'un pur choix artistique? Ou du désir d'aider à réhabiliter un ami? Les deux sans doute. Jamais, j'en suis sûr, tu n'as pensé qu'un comédien qui crée la controverse pourrait donner un petit coup de pouce publicitaire à ton travail. Et pourtant, ça l'a fait. Et tu as saisi la balle au bond. Maintenant, avec ou sans Cantat, Sophocle est en bonne voie d'attirer l'auditoire. Laisser trainer (ou étirer) le débat est une façon de l'amplifier. Une conférence de presse en plus, de l'opportunisme?

À mon avis, la définition d'opportunisme devrait contenir les mots «sans scrupule ou sans honte, sans vergogne.» Et alors, si Harper avait fait une longue lettre dans les journaux en utilisant sa fillette de trois ans pour nous faire verser des larmes sur le sort Marie Trintignant, on aurait eu droit de crier à l'opportunisme. Mais il ne l'a pas fait. Alors Wajdi... Un peu de retenue tout de même. Mais... mais si tu veux continuer ta croisade pour la justice, j'ai pour toi une bonne liste d'ex-détenus qui ont payé leur dette à la société, qui sont déjà Canadiens et qui sont bourrés de talents.

Robert Morin  
Cinéaste  
Le 19 avril 2011

### Le français dans «l'antichambre» du Canadien

Je ne suis pas une grande amatrice de hockey, mais mon conjoint et mon fils le sont. Je ne suis pas une grande amatrice de *L'Antichambre*, mais mon conjoint aime bien. Par contre, j'aime bien le Canadien et j'adore le Québec et sa langue.

L'an dernier, j'avais toujours un sourire à l'écoute de la chanson thème des séries éliminatoires présentée par RDS en guise d'ouverture à l'émission *L'Antichambre*. *Le But*, des Loco Locass, se portait admirablement bien à l'exercice, malgré la censure politique qui lui avait été imposée, faisant disparaître le caractère un peu trop nationaliste pour le «politically correct» d'une soirée sportive digne de ce nom.

Après la première victoire du Canadien contre les Bruins, en entendant la chanson thème de *L'Antichambre* de cette année, j'ai eu, après ma réaction épidermique devant la piètre qualité générale de la chose, une pensée pour tous ceux qui se sont plaints, toute l'année, du trop faible pourcentage de joueurs francophones dans la Sainte Flanelle ou du fait que certains joueurs habitent le Québec depuis des années et qu'ils ne «baragouinent» même pas trois mots de français.

En entendant les commentaires quasi dithyrambiques des hommes de sport de *L'Antichambre*, mon découragement a atteint un sommet désolant. N'ont-ils vraiment pas entendu tout cet anglais ou ont-ils reçu la recommandation de faire comme si c'était tout à fait normal? J'en viens presque à espérer que Boston nous débarrassera de cette «obligation» d'écouter *L'Antichambre*... Presque.

Solenne Cadieux  
Rimouski, le 15 avril 2011

## IDÉES

Affaire Cantat

## À Aimée de Cendriline...

En réponse à la lettre intitulée «Aimée, ma petite chérie» de Wajdi Mouawad et publiée dans Le Devoir du 16 avril 2011, l'auteure relate sa propre histoire dans un style où elle donne la parole à sa fille. À sa demande et de manière tout à fait exceptionnelle, nous ne révélerons pas son identité car elle craint toujours de possibles représailles.

**G**arde bien précieusement mon histoire. Et, quand tu seras grande, tu pourras la relire à ton papa. Peut-être qu'il comprendra. Peut-être pas. J'avais presque 5 ans. Je courais vers la maison et j'ai entendu des cris. C'était maman qui criait. La porte était ouverte et je l'ai vue dans la cuisine. J'ai vu papa qui frappait maman. Le bébé était dans ses bras et il criait aussi. Papa ne m'a pas vu tout de suite. Mais moi je l'ai vu frapper maman au visage. Lorsqu'il m'a aperçue, il m'a regardée avec un regard terrifiant et a crié très fort: «Qu'est-ce que tu fais là? Va-t-en d'ici!» Moi aussi je me suis mise à hurler et je me suis enfuie en courant, en faisant de grands mouvements avec mes bras. Je ne savais pas où aller. Je me suis cachée derrière la grange et j'ai attendu assise dans l'herbe.

Ensuite, maman est venue me chercher et nous nous sommes sauvées avec le bébé chez un ami de maman. Là-bas, je me suis installée dans le grand hamac et maman m'a bercée tout doucement. Elle ne parlait pas. Elle me regardait. Et là encore, j'ai attendu jusqu'à ce que maman nous dise qu'on devait retourner à la maison. Qu'il fallait bien revenir. Son ami s'est inquiété quand il a vu qu'elle voulait partir. Dehors il faisait noir. On a roulé dans la nuit et je n'ai pas dormi. Dans la maison, il faisait noir. On est entrées sans faire de bruit. À part la lumière au-dessus de l'évier de cuisine et le grand couteau que papa avait laissé au milieu de la planche à découper. Maman a ouvert le tiroir et l'a remis à sa place. Ce soir-là, on s'est endormis tous les trois dans la chambre d'en bas. Maman a pleuré. Je sais que papa était en haut. Il était couché.

Et puis, quelques jours plus tard, papa est parti en voyage et il n'est pas revenu. Je suis restée seule avec maman et le bébé. C'était long. Je m'ennuyais de papa. Enfin, tu comprends: mon père, c'est mon père, et je continuais de l'aimer. En même temps, j'avais toujours peur pour maman et je voulais la protéger.

Et puis, papa est revenu juste avant Noël. Il ne dormait pas avec maman. Il venait juste nous visiter. Et puis, il est revenu pour de bon. Maman lui avait pardonné. Elle voulait que ce soit comme avant.

Plus tard, je suis partie au camp. Mon petit frère avait trois ans et moi je ne voulais pas laisser maman. Je pleurais tous les soirs en pensant à elle. Je serrais dans mes bras ma petite souris rose et je lui demandais de la ramener. Je lui écrivais des lettres pour lui dire de ne plus jamais me laisser toute seule. Elle m'avait dit: «Je vais t'écrire tous les jours.» Et qu'une semaine, c'était vite passé. Pendant ce temps, elle ferait un petit voyage avec papa et mon frère. Elle disait que ça leur ferait du bien. Six jours plus tard, ils sont revenus me chercher. Elle n'a rien dit. Mais, à son air triste, j'ai compris que c'était arrivé encore une fois. J'étais assez grande maintenant pour faire attention. On faisait tous attention parce qu'on avait entendu papa lui dire qu'il allait la jeter en bas de l'auto.

À la fin, papa est parti pour de bon. Un soir, on est revenus et il n'était plus là. J'étais chez



Le père en colère, illustré par sa fille, Cendriline.

une amie avec mon frère. Elle nous a dit le matin qu'il s'était fâché. Il y avait un tiroir brisé et elle avait un gros bleu sur le bras. Il y avait un trou dans le mur et une patte de chaise cassée. Maman avait dû se cacher sous la table pour qu'il ne la frappe pas avec la chaise. Elle lui disait d'arrêter et lui n'arrêtait pas de crier qu'il allait la tuer.

Voilà Aimée, surtout, ne t'inquiète pas, maman n'est pas morte. Elle a eu juste eu très peur de mourir. Quand il lui criait qu'il allait la tuer, elle n'arrêtait pas de penser qu'elle ne voulait pas mourir. C'est ça qui l'a sauvée.

Elle lui avait déjà pardonné rien de fois déjà et avait compris que ça ne donne rien. C'était juste

papa qui pouvait décider d'arrêter de la frapper. Pas maman. Pas Wajdi. Pas la police, ni la justice. Ça devait se passer dans le cœur de papa et pas ailleurs. Ce miracle-là n'est pas arrivé et ma famille a éclaté.

Ensuite, maman est tombée malade. Elle était trop fatiguée.

Oui, oui, je te rassure: aujourd'hui, maman va bien... Quand elle a eu son cancer, un soir qu'elle pleurait, j'ai voulu la consoler et je lui ai dit: «Maman, c'est toi qui m'as montré que dans la vie, il ne faut jamais se décourager...»

On ne s'est pas découragés, mais on a tous eu beaucoup de peine. Juste d'y penser, ça me fait encore pleurer.

1927-2011

## Hommage à André Raynauld

ROBERT LACROIX

Économiste et professeur émérite à l'Université de Montréal

**A**ndré Raynauld nous a quittés le 11 avril dernier à la suite d'une longue maladie. Le Canada et le Québec ont perdu l'un de leurs économistes les plus prolifiques, l'Université de Montréal un de ses pionniers, le Département de sciences économiques de cet établissement son fondateur et de très nombreux économistes québécois parmi les plus éminents ont quant à eux perdu un professeur, un mentor, un modèle, et pour plusieurs un ami proche.

André Raynauld était d'abord et avant tout un grand intellectuel fortement engagé dans tous les débats importants qui ont secoué les sociétés québécoises et canadiennes au cours des soixante dernières années. Toujours, il y défendait avec compétence et élégance et sur toutes les tribunes le point de vue de l'économiste moderne. Ses prises de position s'appuyaient sur une pensée originale et des recherches rigoureuses.

## Génération influencée

Ses études fouillées et innovatrices sur les disparités de revenus entre francophones et anglophones au Canada, réalisées dans le cadre de la commission Laurendeau-Dunton, soutinrent une série de recommandations de cette commission et furent un des éléments déclencheurs du réveil des jeunes francophones au Québec. Son fameux livre *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, qui était par son approche et ses méthodes nettement en avance sur son époque, devint un classique et influença toute une génération d'économistes qui s'intéressèrent par la suite au développement et à la croissance économique, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Beaucoup d'études du Conseil économique du Canada, lorsqu'il en fut le président (1972-1976), influencèrent fortement par la suite les grandes politiques économiques canadiennes. Ce fut le cas, entre autres, des études sur le libre-échange, le marché du travail et la réglementation. Ces études majeures, dans lesquelles André Raynauld s'est fortement investi, conduisirent plus tard aux traités de libre-échange que le Canada signa, dont l'ALENA, et à une réforme majeure de l'assurance-emploi. C'est durant sa présidence que le Conseil économique du Canada atteint son apogée par la diversité, la qualité et la pertinence de ses études.

## Professeur et mentor

Peu importe la fonction qu'il occupait, André Raynauld demeurait un professeur et un mentor. Dans toutes les grandes études qu'il dirigea, il a fait participer massivement ses étudiants, ses anciens étudiants et ses jeunes collègues du Département des sciences économiques de l'Université de Montréal. Il prolongeait ainsi son rôle de professeur et permettait à de jeunes économistes francophones de s'insérer dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux. Il fut pour beaucoup d'entre nous une puissante locomotive qui nous entraîna plus loin et plus haut. André Raynauld était fier de ses anciens étudiants et de ses jeunes collègues et ne négligeait rien pour leur faciliter une carrière de haut niveau. Il n'était pas seulement un grand maître, il était aussi généreux et loyal.

Dans le livre publié sous la direction de Claude Corbo, *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle*, on retrouve André Raynauld en compagnie, entre autres, des Dumont, Gérin, Marie-Victorin et Taylor. Il y est à sa place et c'est probablement le genre de reconnaissance qu'il appréciait le plus. Nous avons perdu un monument intellectuel, mais ses actions, ses œuvres et la relève qu'il a formée marqueront pour longtemps encore le futur de notre société.

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Affaire Cantat

## Le silence des disparus

NATHALIE VILLENEUVE

Présidente du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

ALEXA CONRADI

Présidente de la Fédération des femmes du Québec

**M**onsieur Mouawad, Tout comme vous, nous avons choisi le silence pendant que les médias relayaient le débat qui a eu lieu au Québec au sujet de ce qu'on a appelé «l'affaire Cantat». La question de la violence conjugale n'a rien de simple et ne peut se résumer en une ou deux phrases-chocs. Les mots pour la dire s'accrochent mal du tumulte.

Comme vous, nous exécutons la double peine, comme vous, nous méprisons la récupération politique. Pourtant, nous avons été rassurées de constater qu'une grande partie de la société québécoise n'était plus indifférente aux horreurs, aux peines, à la souffrance et aux orphelins qu'engendre la violence conjugale. Dans un même concert, bien des voix se sont ainsi unies pour dire que le Québec s'oppose à cette violence faite aux femmes.

## Femmes engagées

Vous parlez de choix moraux. Il y a à peine trente ans, ici comme ailleurs, l'on fermait les

yeux sur ces gestes qui privent encore trop de femmes de leur liberté, parfois même de leur vie, et bien trop d'enfants d'une vie heureuse et insouciant. C'est la volonté de faire cesser la violence et le contrôle qui ruinaient la vie de nos mères et de nos sœurs, et la volonté de voir nos filles y échapper, qui nous a poussées à nous engager.

Et c'est sans violence que nous avons voulu changer ce monde qui refusait de voir les coups, d'entendre les cris et de dénoncer ces injustices, cette guerre sourde dont trop de femmes et d'enfants faisaient les frais. D'arrache-pied, nous avons voulu bousculer ces choix moraux insoutenable et rendre justice à celles dont les droits étaient bafoués.

Vous parlez aujourd'hui d'un ami qui tua la femme qu'il aimait. Bien des hommes, qui ont commis le même geste, diront aussi qu'ils aimaient leur conjointe. Et sans doute, le croient-ils sincèrement. Mais comment voir amour et passion dans les longues heures pendant lesquelles Marie Trintignant agonisait, avec le visage, son si beau visage, fracturé en vingt endroits? Comment parler d'amour alors qu'aucun secours n'a été appelé? Bertrand Cantat avait pourtant la présence d'esprit d'appeler son avocat. Prendre la vie d'un autre humain rime bien davantage avec guerre qu'avec amour.

## La justice et la vie

Votre ami a été jugé, dites-vous. C'est vrai. Ce dernier a purgé sa peine. C'est vrai. Ce dernier est devenu un symbole. C'est vrai aussi, comme c'est le fait de tous ceux qui, hommes ou femmes politiques, vedettes du sport ou artistes, vivent de l'appréciation du public, leurs succès comme leurs déboires. Cela n'est pas justice, c'est vrai aussi. Mais à l'instar de Jean-Louis Trintignant, plusieurs ici se sont dit: «Ne pourrait-il pas se faire discret?» comme doivent le faire d'autres qui ont commis de tels crimes.

Tout comme vous, nous choisissons la justice et la vie. Mais la vie, c'est aussi celle de Marie Trintignant, celle de Marie Altagracia Dorval, assassinée à Montréal-Nord en octobre, celle d'Anne-Marie Desaulniers, tuée à Laval en novembre, celle de Yaneth Hernandez Constanza Gallego, décédée récemment à Drummondville, celles de tant d'autres, celles de leurs enfants et de tous ceux et celles qui les pleurent.

Pour parler de justice, pour éviter la vengeance, pour envisager la réconciliation, peut-être faut-il faire une place, ne serait-ce que petite, à la réparation? La morale doit être en dialogue avec la justice.

Vous nous promettez de faire entendre l'absence de Bertrand Cantat dans votre cycle *Des femmes*; y entendrons-nous le silence des mortes?

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Deroome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITE Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elinam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Mathews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Nancy Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Veronique Pagé, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

plus au gouvernement pour agir dans le cas de Laval?» s'est demandé le leader parlementaire de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, lors de la période de questions à l'Assemblée nationale.

Le Parti québécois croit que les libéraux n'osent pas s'attaquer au maire Vaillancourt parce qu'ils en ont besoin lors des élections. Daniel Rhatté, le député de Blainville et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, a mené la charge, hier, en citant le témoignage de l'ancien ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, qui rapporte, dans un article paru dans la dernière édition du magazine *L'actualité*, le journaliste du *Devoir* Alec Castonguay.

Thomas Mulcair raconte que le premier ministre Jean Charest avait bloqué son projet de loi sur la protection des milieux humides en raison de l'opposition du maire de Laval. «C'est là que ça a commencé à mal aller avec Jean Charest», confie Thomas Mulcair. Il y avait beaucoup de terrains en jeu à Laval, notamment, et Charest m'a dit qu'il ne pouvait faire ça au maire Gilles Vaillancourt. On avait trop besoin de lui pour les élections», peut-on lire dans l'article.

«Quel type d'aide le maire de Laval apporte-t-il au Parti libéral lors des élections? De bons organisateurs? Des contrats aux donateurs libéraux du Parti libéral? Du financement occulte? Ou l'ensemble de ces réponses?» s'est enquis Daniel Rhatté.

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Laurent Lessard, a rappelé que l'administration lavalloise était dans la mire des vérificateurs de son ministère. Robert Dutil a souligné que le ministre la Sécurité publique a le droit de demander des enquêtes, mais qu'il le fait «avec parcimonie». Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc Fournier, a accusé l'opposition de «salir tout le monde sans aucune retenue». On ne saurait condamner quelqu'un sans preuve, a-t-il fait valoir. «Si vous avez des preuves, allez voir Marteau», a-t-il lancé.

## BCIA: «L'allure d'un scandale», dit Marois

L'affaire BCIA (Bureau canadien d'investigation et ajustements) et celle de l'ancien directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Yvan Delorme, ont accaparé une bonne partie de la période de questions, hier, après avoir occupé toute l'étude des crédits du ministère de la Sécurité publique lundi. Citant plusieurs coïncidences — démission d'Yvan Delorme, qui avait des

liens avec le président de BCIA, Luigi Coretti, démission du ministre Tony Tomassi, un ami de M. Coretti qui lui avait refilé une carte de crédit, financement du PLQ par M. Coretti à l'aide de prête-noms, faillite de BCIA, enquête sur Yvan Delorme par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) —, la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, a avancé que «l'affaire BCIA prend désormais l'allure d'un véritable scandale pour le Parti libéral du Québec».

«Trop de faits concordent. Les Québécois ont le droit de connaître le fond de l'histoire», a dit Pauline Marois.

Le premier ministre Jean Charest a répliqué en accusant la chef péquiste de faire «un enchaînement d'insinuations et de constructions. Tout ça dans le but de salir des réputations».

De son côté, Robert Dutil a repris l'explication qu'il avait fournie lors de l'étude des crédits en affirmant qu'Yvan Delorme n'avait pas fait l'objet d'une enquête, mais d'une «habilitation sécuritaire» pour le renouvellement de son mandat de directeur du SPVM, une procédure usuelle effectuée 72 000 fois par an.

«Voyons donc! Ce n'est pas de simples routines de demander à la GRC d'enquêter le chef de police de Montréal parce qu'ils ont une expertise dans la mafia», s'est exclamée la leader parlementaire de l'Action démocratique

du Québec, Sylvie Roy.

## Yvan Delorme «dégouté»

Par ailleurs, Yvan Delorme a fait une sortie publique ciblée hier. En entrevue à LCN, M. Delorme s'est dit «exaspéré et dégouté» que son nom resurgisse sur la place publique en lien avec des présumées relations qu'il aurait eues avec des membres peu recommandables de la communauté italienne. Il a souligné avoir «combattu le crime organisé» au cours de sa carrière.

Outre Luigi Coretti, propriétaire de la défunte agence de sécurité BCIA, Yvan Delorme a dit connaître tous les dirigeants d'entreprises de sécurité, ce qui est normal, selon lui. Il a par ailleurs expliqué avoir démissionné de son poste l'année dernière parce qu'il était «fatigué», notamment sur le plan professionnel, les dossiers houleux s'étant accumulés durant sa dernière année à la tête de la police de Montréal (affaire Villanueva, négociations syndicales, élections municipales, par exemple).

M. Delorme s'est présenté comme la victime de gens qui auraient des intérêts à faire du salissage. Il a le sentiment d'avoir dérangé quelqu'un parce qu'il jouissait d'une grande popularité et qu'il pouvait être perçu comme un éventuel candidat en politique.

Avec la collaboration de Kathleen Lévesque  
Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre du Travail, Lise Thériault, a annoncé hier l'intention du gouvernement de «donner un coup de jeunesse» au cadre qui régit la construction.

## CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE 1

En plus des employeurs et des différents syndicats de la construction, des spécialistes indépendants seront associés à la démarche (des éthiciens et des professeurs de relations industrielles, par exemple). Déjà, une première étape a été franchie puisque Mme Thériault a effectué, au cours des dernières semaines, une tournée des principales associations patronales et syndicales pour s'assurer de la volonté de tout le monde de travailler à améliorer l'industrie.

Six enjeux ont été cernés. Il s'agit du placement de la main-d'œuvre, du régime de qualification des travailleurs, des mécanismes de révision de la juridiction des métiers, du système de vote lors du maraudage syndical, de la transparence et de la reddition de comptes (syndicats et associations patronales), ainsi que de l'amélioration de la gouvernance de la CCQ.

Pour le placement de la main-d'œuvre, qui concerne principalement les grands chantiers industriels et des métiers très spécialisés, Diane Lemieux a avancé l'idée de mettre sur pied dans les prochains mois un système de référence informatisé vers lequel pourraient se tourner les travailleurs en recherche d'emploi et les employeurs en recherche de travailleurs. Ce serait une solution de rechange au placement actuel qui est assumé par des syndicats, selon certaines spécialisations. Ainsi, les électriciens sont très majoritairement syndiqués avec la FTQ-Construction et les monteurs d'acier avec le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (l'International, dans le jargon de la construction). Plutôt que de parler de casser le monopole syndical, Mme Lemieux préfère parler de «diversifier l'offre et faire baisser la pression».

L'industrie de la construction est marquée par des problèmes majeurs de collusion et de corruption dont le Québec débat depuis deux ans. La mainmise de certains gros entrepreneurs sur les chantiers de construction,

auxquels sont également associées certaines firmes de génie-conseil, suscite beaucoup d'inquiétude et de critiques. La ministre Lise Thériault a précisé hier que c'est par la loi 73 qui a été adoptée en décembre 2009 que le gouvernement entend «barrer la route aux fraudeurs». Le virage qu'elle vient de proposer est une autre étape puisqu'il s'agit d'assainir les pratiques en déplaçant le cadre législatif et réglementaire en matière de relations de travail. «Quand il y a des pépins, il faut avoir le courage de les regarder», a souligné la ministre. Diane Lemieux a abondé dans le même sens: «Les problèmes traînent. Il faut les régler.»

## Appui du CPQ

Le Conseil du patronat (CPQ) appuie la décision de la ministre Thériault et demande aux «parties prenantes», c'est-à-dire les syndicats, à «faire primer l'intérêt du développement économique par rapport aux intérêts corporatifs» pour être plus concurrentiel. Le même argument avait été invoqué pour obtenir du gouvernement la modification de l'article 45 (sous-traitance) du Code du travail.

Pour le CPQ, l'exercice annoncé «témoinne de l'écoute de la ministre auprès des employeurs du Québec». Le CPQ souhaite une réforme importante. Il regrette toutefois que certaines questions qu'il juge fondamentales, comme la syndicalisation obligatoire et la présence d'un délégué syndical de chantier, ne soient pas discutées.

De son côté, la FTQ-Construction, qui est la principale centrale syndicale dans le secteur avec 70 000 travailleurs, s'est dite ouverte à participer à la consultation. «Notre priorité, c'est de s'assurer de protéger les droits des travailleurs et c'est pour ça qu'on sera là», a affirmé son directeur général, Yves Ouellet.

Pour ce dernier, il s'agit pour l'instant d'un projet «embryonnaire» sur lequel les membres de la FTQ-Construction seront appelés à se prononcer.

Le Devoir

## CASTRO

SUITE DE LA PAGE 1

stratégique de chef de l'organisation du Parti communiste cubain (PCC). À partir de février 1998, il est plus particulièrement chargé de seconder Raúl Castro dans son plan de réformes économiques censé «actualiser» le modèle socialiste à la cubaine. Il incarne la ligne dure au sein du parti et est un inconditionnel des dirigeants cubains depuis les années de guérilla contre le dictateur Fulgencio Batista dans les montagnes de la Sierra Maestra (1956-1958), aux côtés des Castro et d'Ernesto «Che» Guevara.

Sa nomination semble confirmer le contrôle de la direction du parti par les révolutionnaires «historiques» et les anciens militaires proches de Raúl et Fidel Castro au détriment d'une nouvelle génération mise sur la touche. Depuis plus d'un an, le président cubain a régulièrement remplacé des ministres par ses proches. En mai 2010, par exemple, il avait congédié le ministre des Transports, Jorge Luis Sierra, l'un des plus jeunes membres du bureau politique du parti et vice-président du conseil des ministres, par un ancien militaire, César Ignacio Arocha. Au poste de vice-président du conseil des ministres, il lui avait préféré le général Antonio Enrique Lusson, un ex-guerrillero de 80 ans.

La dernière étape de la «succession» entre les frères Castro



DESMOND BOYLAN REUTERS

Les délégués du VI<sup>e</sup> congrès du Parti communiste cubain chantant *L'Internationale* à la clôture de leurs travaux, hier, à La Havane.

n'est pour sa part que l'aboutissement d'une très longue transition entre les deux hommes qui a débuté en 2006, lorsque Fidel, rongé par la maladie, avait déjà passé le relais de la présidence cubaine à son «jeune» frère, auparavant ministre de la Défense.

Intervenant hier soir juste avant la clôture des travaux du congrès, Raúl Castro s'est donné comme «ultime tâche» de «défendre le socialisme et d'empêcher le retour du capitalisme» dans l'île. Outre le renouvellement de la direction du parti, le congrès, le premier à se tenir depuis 1997, a procédé durant trois jours à l'adop-

tion d'un plan de quelque 300 mesures économiques destinées à éviter une faillite totale de l'économie cubaine. Miné par la bureaucratie, l'absence de libertés publiques, la corruption et l'embargo américain qui, depuis 49 ans, asphyxie la population, Cuba affronte en effet ses plus graves difficultés économiques depuis la chute de l'ex-URSS, en 1991.

Rompant avec un modèle centralisé où l'État contrôle 90 % de l'économie, Raúl Castro entend notamment mettre son pays sur la voie d'une économie mixte, introduisant des règles de marché, comme l'ouverture à l'entreprise

privée, l'autonomie des entreprises d'État, la décentralisation de la production agroalimentaire et les «dégraissages» dans la fonction publique. «Dans l'actualisation du modèle économique, la planification primera, mais prendra en compte les tendances du marché», a souligné Raúl Castro, qui entend conduire ce processus à «petits pas et sans précipitation». Sans titre ni pouvoir officiel, son grand frère, qui souhaite rester un «soldat des idées», ne manquera pas de lui montrer le chemin jusqu'à son dernier souffle.

Libération

## DESJARDINS

SUITE DE LA PAGE 1

sûr de comprendre, mais j'aime ce «débriés de baiser» intensément. Richard me dit de laisser faire l'analyse de texte, qu'il a juste eu le goût d'écrire un texte qui lui ferait le même effet que la belle des belles de Procol Harum, *A Whiter Shade of Pale*. Il en récite un bout: «The room was humming harder / As the ceiling flew away...» Puis s'exclame: «Des images incroyables!» Il avoue une certaine méfiance envers la poésie trop poétique exprimée. «Moi, la poésie québécoise, quand ça flyait trop, youpélaye, je débarquais. [Claude] Beausoleil, je suis pas capable. Miron, pas tout le temps. Roland Giguère, lui m'impressionne. C'est de la vraie poésie, mais tu décroches pas.»

Il se considère «pas de taille» avec Giguère, mais n'est pas mécontent de *L'Existoire*. «Une coche au-dessus de parolier...», jauge-t-il, ajoutant à voix basse, presque gêné: «Je trouve que je passe le test. C'est pas rien pour moi de dire ça: la poésie, c'est un monde qui me fait peur.» Moi, lui dis-je, c'est Richard Desjardins qui m'intimide. Depuis vingt ans, d'entrevue en entrevue. J'y peux rien, c'est comme rencontrer Foglia, ou Dylan: une certaine terreur à l'idée d'être révé. Tout nu. Con et tout nu. «T'es pas sérieux?» Mais si. À preuve, cette nouvelle chanson: «Le développement durable / C'est pour ma grosse bedaine /

*Pis chu même pas capable / De m'voir le bout de la graine.»* Tout nu, j'insiste. Richard rigole: l'exemple est un peu gros.

N'empêche que chaque nouvel album de Desjardins est un implacable état des lieux et des relations entre humains. Chaque Desjardins nous révèle. La sortie de *L'Existoire* est d'autant événementielle: sept ans qu'on attendait, pour dire ça religieusement, sa parole. À propos de la religion, justement: «Aussi, visitez nos monuments et découvrez qu'une église, une cathédrale, une mosquée, une banque, la seule lumière qu'elles produisent, c'est quand elles passent au feu» (Ils). Sept ans qu'on avait besoin de se faire parler de la vie comme il en parle au nom d'Elsie «la vieille dame» qui va mourir dans *Migwetch*: «Si la vie était dure je jure / Que je l'ai jamais su.» Chaque chanson de Desjardins compte. «En tout cas, ce disque-là, c'est du bon stock», badine-t-il, pas très à l'aise. «Je sais que c'est attendu, mais moi, j'ai toujours juste fait des chansons, et quand j'en ai assez, je jure un album. Je peux pas penser plus loin que ça.»

## Grégaires dispersés

Au mieux, il y a des témoignages qui lui rentrent dedans. «Une fois, avec Abbitibbi, on jouait à Saint-Jean. Le gars était devant nous autres, en chaise roulante. J'ai été lui serrer la main après le show. Il me dit: "Je suis sorti de l'hôpital, j'm'en va mourir, mais j'ai eu une permission. J'veux juste vous dire qu'à soir, y a des bouts, je l'oubliais." Le gars oubliait de mourir!»

Richard lâche quelques sacres. Peut-on s'entendre pour dire qu'un album de Richard Desjardins permet de ne pas désespérer tout seul? «Je le sais pas. Peut-être.» *L'Existoire*, comme tous les Desjardins, est fait de chansons pour rire jaune des salauds (*Développement durable, Roger Guntacker*), de chansons pour pleurer tout noir les mal pris et les esseulés (*Atlantique Nord, Elsie*), et de chansons qui donnent envie de vivre ensemble, envers et contre tout. À la fin de la pièce *Ils*, on entend une (fausse) annonce d'aéroport, avec la voix de Desjardins en dessous: «Nous ne sommes pas seuls. Nous sommes pour le moment des grégaires dispersés.» Plus fort encore, Desjardins met tout son monde à contribution dans la magnifique *Avec l'amour de Jésus*: «Avec le doigté de Chopin / Avec la ferveur de Pontiac / Avec la franchise de Karl Marx / Avec la grâce de Michel-Ange et le sourire d'Einstein / Avec mon pack-sac de héros / Et mes p'tits défauts / Je m'en viens t'aimer...»

Est-ce que ses chansons l'aident, lui, à vivre? «Non. Je pourrais arrêter n'importe quand d'en faire. Je me suis jamais demandé à quoi mes chansons servaient, de toute façon. Je me mêle pas de ça.» Il ne s'est pas mêlé non plus, pour la première fois, de la réalisation et des arrangements (à une chanson près): le multi-instrumentiste Claude Fradette a mené le bal, s'entourant d'autant de musiciens que les chansons en demandaient. Du monde à la messe, des instruments en masse, y compris de la flûte irlandaise. «J'avais des chansons écrites sur plusieurs années, dans différents styles. Claude a une culture

musicale nord-américaine tellement profonde, il a pu donner à l'album une cohérence, même si ça va du blues [Les Deux pétards, très Abbitibbi dans le genre] jusqu'au traditionnel [Tous les gens de plaisir]. Ça se tient, je trouve, et c'est grâce à lui.»

C'est tout de même grâce à Desjardins si l'on trouve dans *L'Existoire* une chanson de... Mario Peluso, bouleversante *Sur son épaule*, dénichée sur le premier album du compatriote abitibien (*Malgré tout*, paru en 1998). Peluso, qu'on aime comme on aime Stephen Faulkner. Un grand de notre country-folk. Un Neil Young de la marge éternelle. «Tellement underrated, résume Richard. Il sait écrire, mais il sait pas comment s'aider.» La veille, il lui a donné rendez-vous pour lui donner l'album, Peluso ne s'est pas présenté. «Ça fait rien. La chanson est là, c'est comme un signal. Pour dire qu'il existe, ce gars-là, et qu'il est encore bon.» Parole du bon gars.

Le Devoir

## L'EXISTOIRE

Richard Desjardins  
Foukinic - Sélect

## ► ledevoir.com

À écouter: *Avec l'amour de Jésus*, une chanson du nouveau disque de Richard Desjardins.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390